
Annexe 2.6

Analyse de fatalité pour cinq projets éoliens; étude de potentiel archéologique (extraits)
(Jean-Yves Pintal, 2004a)

ANALYSE DE FATALITÉ POUR CINQ PROJETS ÉOLIENS

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

(EXTRAITS CHOISIS)

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal

Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télé. : 418 649 9638
jypintal@quebectel.com

Québec, mai 2004

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION	vii
INTRODUCTION	1
1.0 LA DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE	3
1.1 L'étude de potentiel archéologique.....	3
1.2 L'inventaire.....	4
1.3 La fouille.....	4
1.4 L'analyse.....	5
1.5 La mise en valeur	5
2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES.....	6
2.1 L'occupation amérindienne	6
2.1.1 L'acquisition des connaissances.....	6
2.1.2 L'analyse des données	6
2.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne	7
2.2 L'occupation euroquébécoise	10
2.2.1 L'acquisition des connaissances.....	14
2.2.2 L'analyse des données	14
2.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise	15
3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE	16
3.1 Le paysage actuel	16
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	26
4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE.....	28
4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne.....	28

4.1.1	Le Paléoindien (12 500 à 8000 ans AA).....	28
	Le Paléoindien ancien (12 500 à 9500 ans AA).....	29
	Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA).....	30
4.1.2	L'Archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	30
	L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA).....	31
	L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA).....	32
	L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	33
4.1.3	Le Sylvicole ou post-Archaïque (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	33
4.1.4	La période historique	35
4.2	La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne au Bas-Saint-Laurent et sur la côte nord de la Gaspésie	36
5	LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	39
5.1	Les travaux archéologiques effectués antérieurement	39
5.2	Les sites archéologiques connus	40
5.3	Les caractéristiques des zones d'accueil régionales.....	42
5.3.1	Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Rimouski	42
5.3.2	Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Les Méchins	42
5.3.3	Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé	43
5.4	La détermination des zones de potentiel	43
5.4.1	Le potentiel archéologique du domaine Baie-des-Sables	43
5.4.2	Le potentiel archéologique du domaine Saint-Luc-de-Matane	44
5.4.3	Le potentiel archéologique du domaine Les Méchins	44
5.4.4	Le potentiel archéologique du domaine Cap-Chat	45
5.4.5	Le potentiel archéologique du domaine Anse-à-Valleau.....	45
	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	52
	OUVRAGES CITÉS.....	55

ANNEXE 159

Sites archéologiques connus dans les unités de paysage Rimouski, lac Matapédia, Les
Méchins et Mont-Louis/Gaspé

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation des domaines d’implantation (Hélimax Énergy 2004).....	2
Figure 2	Les unités de paysage à l’étude, Rimouski (64), lac Matapédia (67) (1/2)	8
Figure 2	Les unités de paysage à l’étude, Les Méchins (73), Mont-Louis/Gaspé (74) (2/2).....	9
Figure 3	Localisation générale des domaines d’implantation d’éoliennes dans les districts écologiques. Domaine Baie-des-Sables, district 64 L001, unité de paysage Rimouski (64) et district 67 L003, unité de paysage lac Matapédia (67)	11
Figure 4	Localisation générale des domaines d’implantation d’éoliennes dans les districts écologiques. Domaine Saint-Luc-de-Matane, district 73 G001, Domaine Les Méchins, districts 73 G001, 73 G005, Domaine Cap-Chat, district 73 G005, unité de paysage Les Méchins (73)	12
Figure 5	Localisation générale des domaines d’implantation d’éoliennes dans les districts écologiques. Domaine Anse-à-Valleau, district 74 W016, unité de paysage Mont-Louis/Gaspé (74)	13
Figure 6	Dépôts meubles constituant le domaine d’implantation Baie-des-Sables	20
Figure 7	Dépôts meubles constituant le domaine d’implantation Saint-Luc-de-Matane	21
Figure 8	Dépôts meubles constituant le domaine d’implantation Les Méchins	22
Figure 9	Dépôts meubles constituant le domaine d’implantation Cap-Chat	23
Figure 10	Dépôts meubles constituant le domaine d’implantation Anse-à-Valleau.....	24
Figure 11	Principales caractéristiques des unités de paysage à l’étude	25
Figure 12	Les zones de potentiel archéologique du domaine Baie-des-Sables	47
Figure 13	Les zones de potentiel archéologique du domaine Saint-Luc-de-Matane	48
Figure 14	Les zones de potentiel archéologique du domaine Les Méchins	49
Figure 15	Les zones de potentiel archéologique du domaine Cap-Chat	50
Figure 16	Les zones de potentiel archéologique du domaine Anse-à-Valleau.....	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Principales composantes des districts écologiques touchés.....	19
Tableau 2	Répartition des sites archéologiques connus dans les unités de paysage à l'étude	41

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Hélimax Energy

Bouaziz Ait-Driss Directeur technique

Patrick Henn Chargé de projet

Consultants

Jean-Yves Pintal Chargé de projet, recherche et rédaction

Laura-Lee Bolger Cartographe

André Miller Recherche

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Héliamax Énergie afin d'évaluer la présence d'impacts majeurs (Fatal Flaw) sur cinq projets éoliens.

La zone d'étude archéologique correspond à cinq domaines d'implantation localisés au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (figure 1). Toutefois, afin de caractériser le potentiel archéologique de la zone à l'étude, il a été tenu compte des caractéristiques environnementales de localisation des sites archéologiques connus dans les unités de paysage régional recouvrant les domaines d'implantation. Il sera parfois fait mention de ces unités de paysage à titre de régions à l'étude.

L'étude de potentiel prend en considération les divers rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui portent sur la zone à l'étude. Ces études permettent de constater l'importance historique de cette région et qu'elle présente certain potentiel archéologique.

Dans un premier temps, cette étude établit un portrait général de la démarche de la recherche archéologique. Une description plus détaillée de la méthode utilisée pour l'étude de potentiel est par la suite présentée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique susceptible d'être affecté dans les domaines retenus.

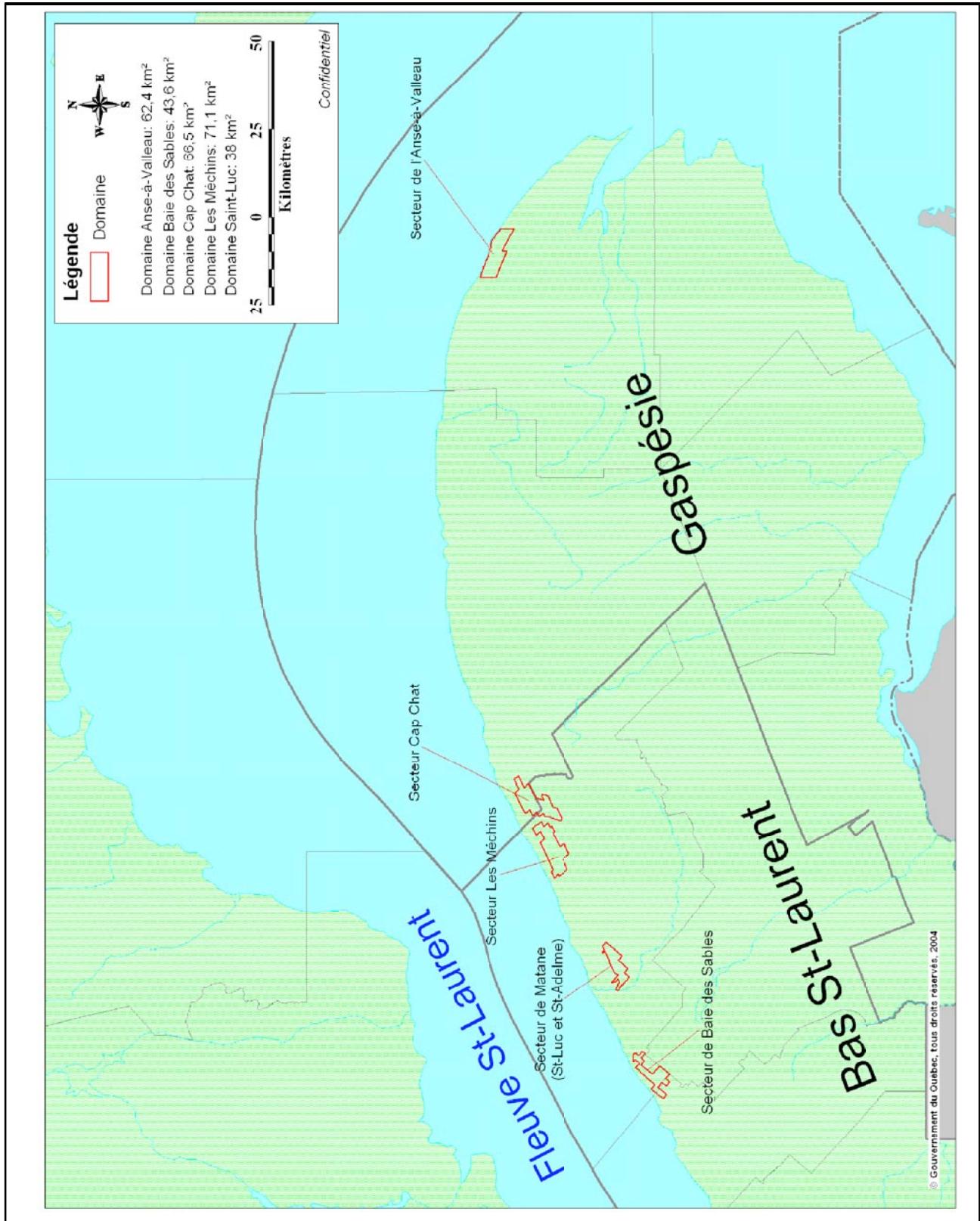


Figure 1 Localisation des domaines d'implantation (Hélimax Energy 2004)

1.0 LA DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE

L'approche archéologique repose sur les fondements qui encadrent toute recherche scientifique : énoncé d'une problématique de recherche, formulation d'hypothèses, réalisation d'une expérience, analyse des données, interprétation des résultats. La démarche archéologique peut comprendre cinq étapes distinctes qui permettent d'aboutir à la compréhension de la nature de certaines activités humaines ayant pris cours anciennement et dont il ne reste parfois que des vestiges matériels pour en témoigner.

1.1 L'étude de potentiel archéologique

L'étude de potentiel s'inscrit au tout début du processus de la recherche archéologique. Son objectif consiste à identifier des lieux ayant pu être favorables à la présence ou aux activités humaines anciennes pendant les périodes préhistorique et historique. Cette identification s'appuiera sur l'analyse de nombreuses données provenant de plusieurs sources comme les archives historiques et préhistoriques, les cartes anciennes, les cartes topographiques, les photographies aériennes, les rapports de recherches, les monographies historiques locales et régionales, les données environnementales, dont la géomorphologie, la pédologie, la géologie et l'hydrographie. L'étude de potentiel devra aussi prendre en considération toutes les données biophysiques pouvant découler de l'analyse de la localisation de tous les sites archéologiques qui peuvent être actuellement connus dans la zone d'étude du projet.

Ces analyses permettent de faire ressortir certains paramètres biophysiques susceptibles d'avoir influencé le choix des lieux d'activités de groupes humains pouvant avoir fréquenté un territoire donné depuis qu'il est accessible. Par la suite, par extrapolation, il est considéré que les diverses corrélations obtenues à la suite des analyses des données provenant des milieux naturels et archéologiques permettent de déterminer et de délimiter des zones à potentiel archéologique. L'étude de potentiel archéologique est donc essentiellement théorique. La détermination et la délimitation des zones à potentiel archéologique sont nécessairement préalables à la deuxième étape de la recherche archéologique qui est celle de l'inventaire.

1.2 L'inventaire

Lorsque des zones à potentiel archéologique sont identifiées, celles-ci représentent alors des lieux où des sites archéologiques peuvent être présents, enfouis à une certaine profondeur dans le sol ou à la surface du sol et même parfois sous l'eau. L'inventaire archéologique a pour but de vérifier la présence ou l'absence de vestiges témoignant d'une présence humaine ancienne dans les zones à potentiel archéologique.

Cette étape implique la réalisation de plusieurs travaux pratiques. Chaque zone doit être minutieusement inspectée afin de détecter des indices perceptibles à la surface du sol ou pour déterminer des endroits propices à la pratique de sondages exploratoires dans les couches de sols. Selon les résultats de l'inspection visuelle, des sondages peuvent être pratiqués à des intervalles réguliers pour détecter la présence de vestiges dans le sol. Ces puits de sondage sont méticuleusement fouillés et diverses observations y sont faites au cours du processus de la fouille de chaque puits. Lorsqu'un site archéologique est ainsi découvert, l'archéologue procède à son évaluation afin de déterminer l'importance qualitative et quantitative du site, la qualité de son état de conservation et pour déterminer les mesures de protection ou d'exploitation à prendre.

1.3 La fouille

Lorsqu'un site archéologique est menacé de destruction par un projet d'aménagement, il peut devenir nécessaire de recueillir les données archéologiques menacées en procédant à une fouille archéologique systématique. En ce qui a trait aux éventuels vestiges subaquatiques, ceux-ci requièrent la mise en place de moyens d'exploration particulièrement adaptés au contexte environnemental. Après avoir déterminé l'emplacement du site archéologique et la superficie qui doit y être fouillée, le site est quadrillé avec des cordages pour constituer une grille géométrique métrique qui superpose l'espace à fouiller. Ce quadrillage sert à localiser précisément, en trois dimensions, tous les vestiges éventuellement découverts. Dans le cas des occupations historiques euroquébécoises, c'est la méthode de localisation « Tikal » qui est utilisée. Celle-ci consiste à diviser le lieu de l'établissement humain (opération) en diverses composantes majeures (sous-opérations) qui sont alors fouillées en stratigraphie (lots). La méthode diffère un peu de celle pratiquée en archéologie préhistorique puisque la structure des établissements amérindiens est difficilement perceptible au départ. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'installer

ce quadrillage métrique sur le site, chaque mètre carré devient une unité de fouille, elle-même divisée en quatre quadrants de 50 cm X 50 cm et la fouille de ces quadrants suit l'ordre stratigraphique. La fouille s'effectue par l'excavation, en couches minces, de strates naturelles ou arbitraires du sol à l'aide d'outils qui permettent de détecter généralement des objets de très petite taille. Chaque objet ou des groupes d'objets découverts sont mesurés en trois dimensions afin de pouvoir théoriquement reconstituer, lors des analyses ultérieures, la totalité du site archéologique ainsi fouillé.

Des notes décrivent tous les résultats de la fouille, des photos sont prises régulièrement, des plans et des croquis permettent de reconstituer l'ensemble des éléments structuraux observés durant la fouille. La fouille a quand même pour effet de détruire irrémédiablement un site. Les relevés doivent donc être des plus précis afin de recueillir le maximum de données susceptibles de permettre sa compréhension par l'analyse archéologique qui devra suivre celle de la fouille.

1.4 L'analyse

Une fois la fouille terminée, en laboratoire, tous les vestiges retrouvés doivent être nettoyés, catalogués et décrits. Des analyses spécifiques peuvent être nécessaires pour l'analyse des vestiges osseux ou végétaux ou autres. Divers spécialistes peuvent aussi être requis pour établir l'ancienneté de l'occupation humaine par des procédés de physique nucléaire par exemple. L'analyse de l'ensemble des données recueillies permet de reconstituer théoriquement un ou des événements qui ont pu se produire sur le site archéologique. Cette reconstitution peut éventuellement préciser l'ancienneté du site, identifier l'identité ethnique des occupants, interpréter la nature de l'établissement et les activités ayant pu y être pratiquées et finalement comprendre sa position dans un contexte socio-économique plus global. Toute cette démarche est effectuée afin que la fouille archéologique aboutisse à une compréhension de l'évolution du phénomène humain.

1.5 La mise en valeur

Cette étape représente le but ultime de la démarche archéologique, c'est-à-dire rendre accessible à tous la connaissance acquise par la recherche archéologique. La diffusion de la connaissance prend la forme de rapports de recherche et souvent d'articles scientifiques et d'expositions.

2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

Cette étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'europpéenne ou québécoise. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, seront utilisées. En effet, comme mentionné au point précédent, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période. Chacun de ces volets est accompagné d'un bref historique des principales phases de la présence humaine dans la région.

2.1 L'occupation amérindienne

2.1.1 L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique de l'occupation amérindienne, historique et préhistorique, prendra en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données seront obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec; le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec; le répertoire québécois des études de potentiel archéologique; ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

2.1.2 L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional sera utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèveront donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie (Ducruc 1983, Robitaille et Saucier 1998). Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage » (Robitaille et Saucier 1998 : 2). Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques. Dans le cas des domaines à l'étude, le secteur de l'Anse-à-Valleau s'inscrit dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé (74), les secteurs Cap-Chat, Les Méchins et Saint-Luc-de-Matane dans celle de Les Méchins (73) et le secteur de Baie-des-Sables dans les unités Rimouski et lac Matapédia (64, 67, figure 2).

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

2.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier reposera donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un

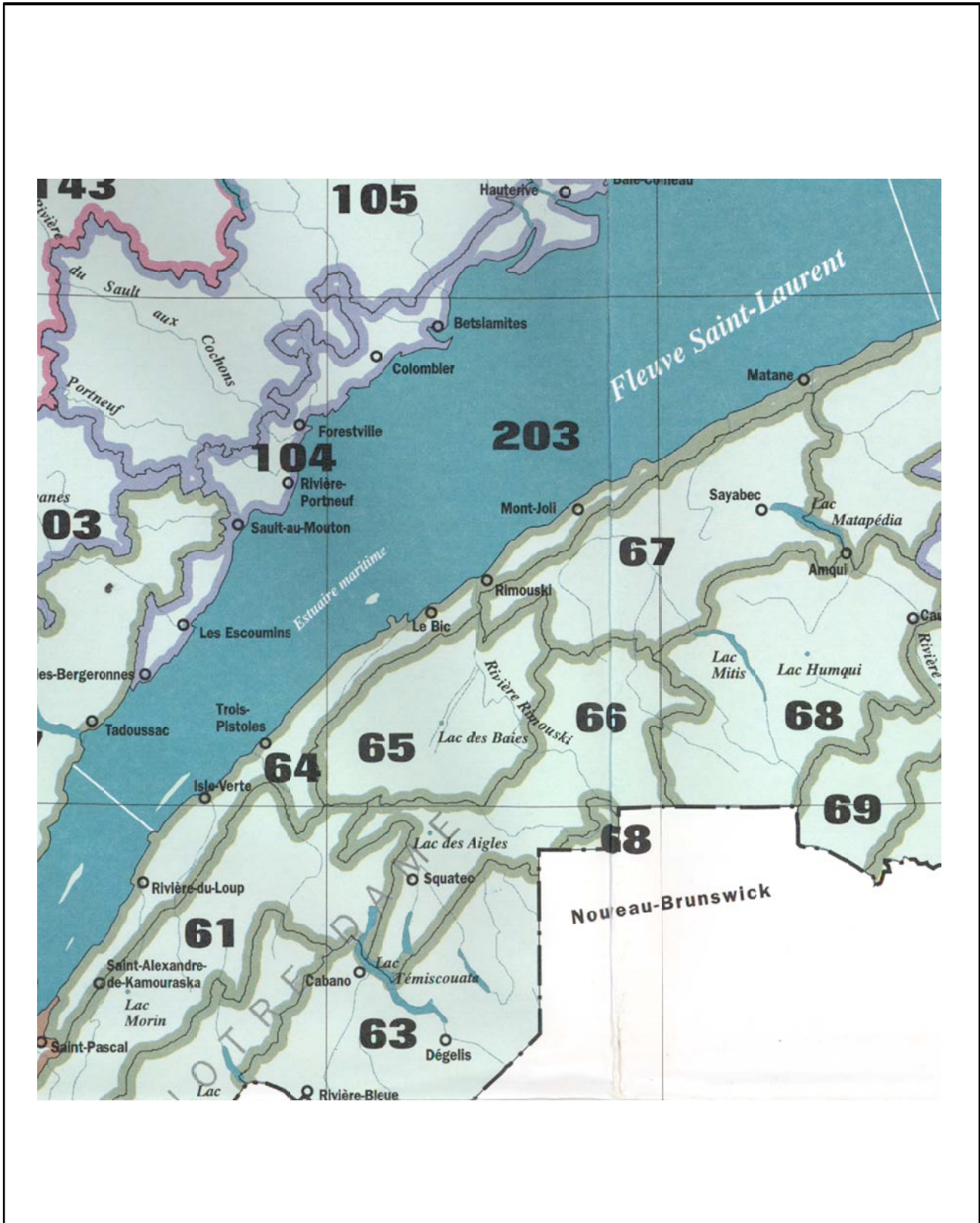


Figure 2 Les unités de paysage à l'étude, Rimouski (64), lac Matapédia (67) (Robitaille et Saucier 1998) (1/2)

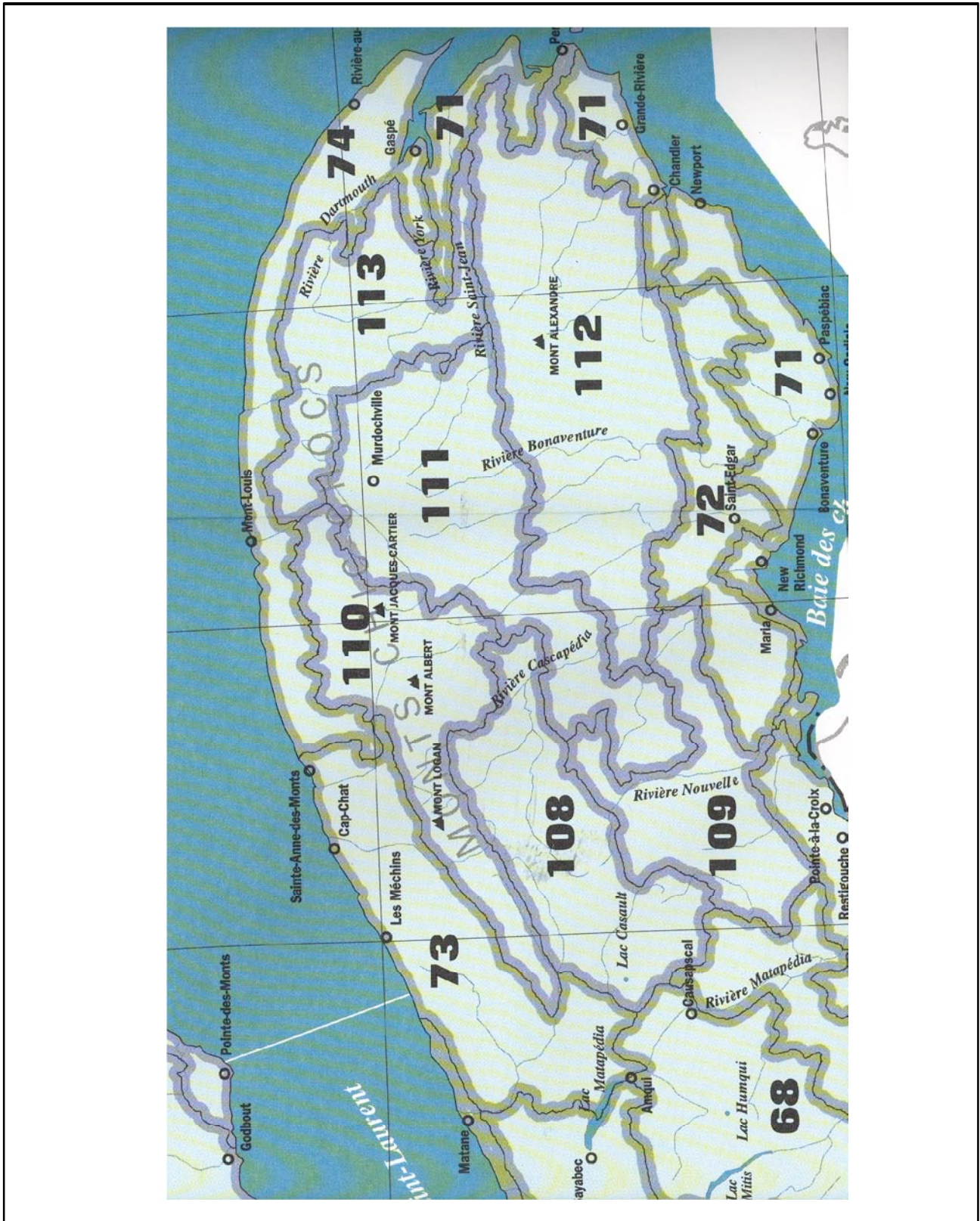


Figure 2 Les unités de paysage à l'étude, les Méchins (73), Mont-Louis/Gaspé (74) (Robitaille et Saucier 1998) (2/2)

environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel (figures 3, 4 et 5).

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers sera pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants seront retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur des unités de paysage régional : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou québécoise, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou québécoise.

2.2 L'occupation euroquébécoise

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié,

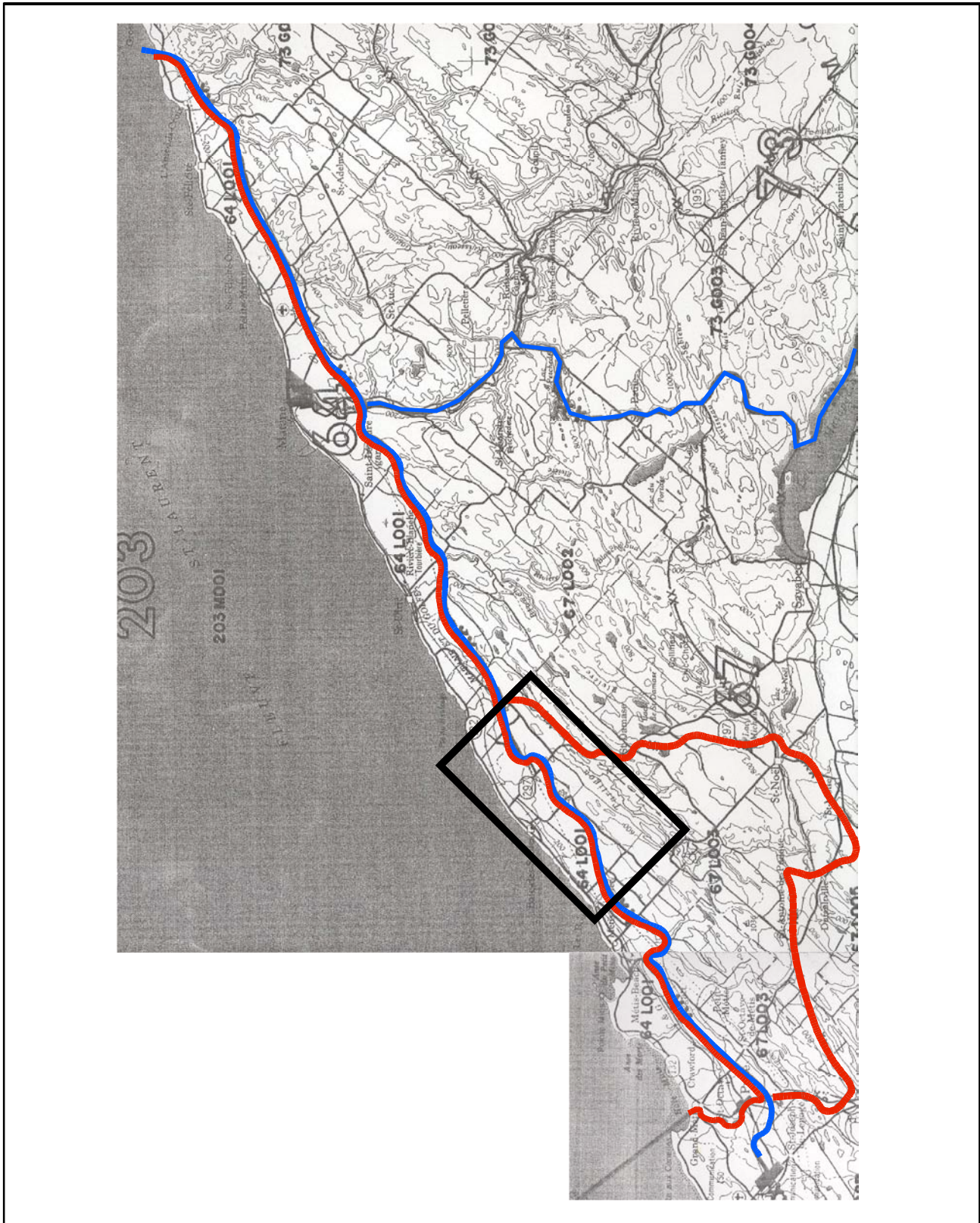


Figure 3 Localisation générale des domaines d’implantation (en noir) dans les districts écologiques (en rouge). Domaine Baie-des-Sables, district 64 L001, unité de paysage Rimouski (64, en bleu), et district 67 L003, unité de paysage lac Matapédia (67) (Services des inventaires forestiers, districts écologiques 22B)

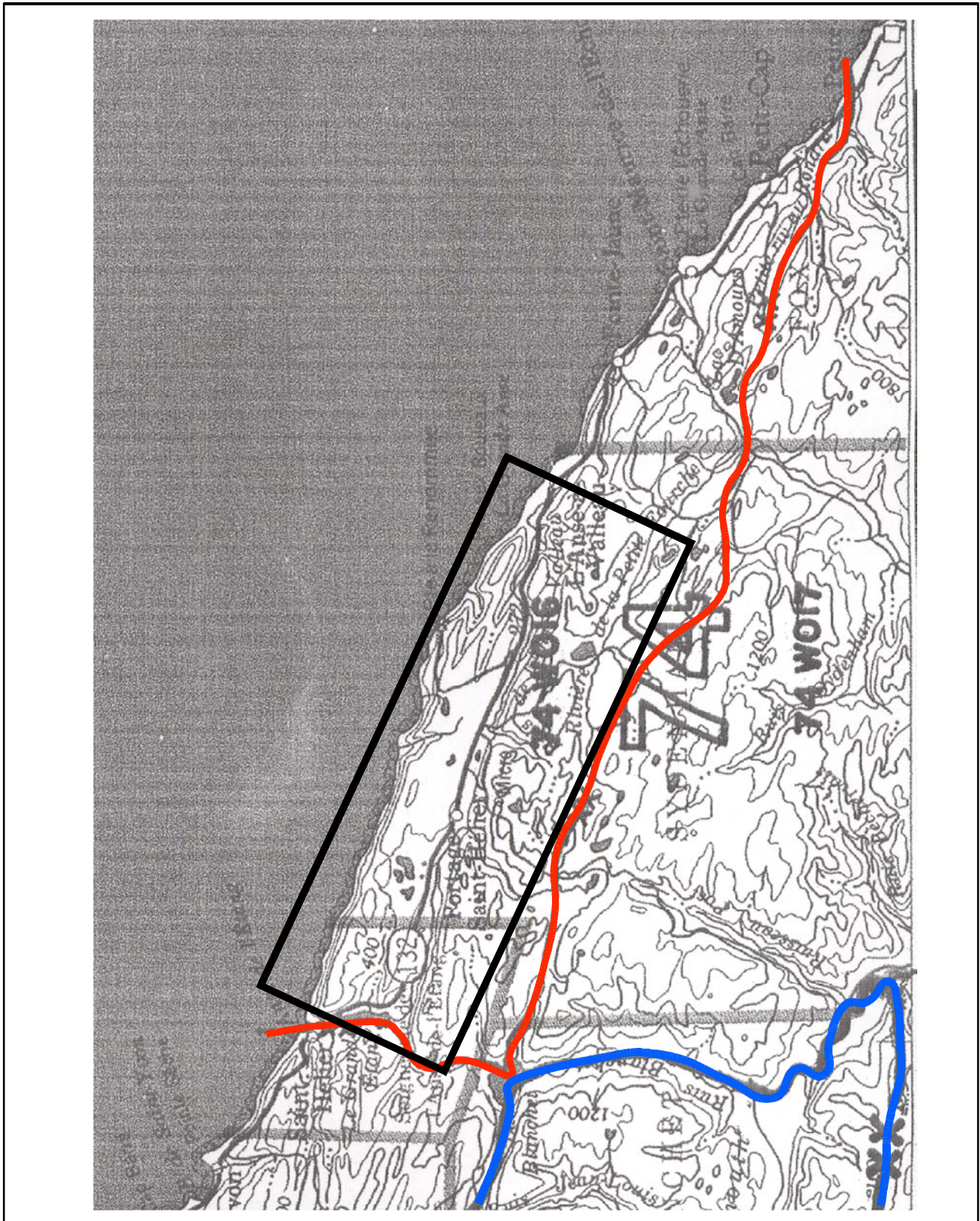


Figure 5 Localisation générale des domaines d'implantation (en noir) dans les districts écologiques (en rouge). Domaine Anse-à-Valleau, district 74 W016, unité de paysage Mont-Louis/Gaspé (en bleu) (74) (Service des inventaires forestiers, districts écologiques 22B, 22G, 22H).

puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

2.2.1 L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ); le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ); le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération, de même que les principales perturbations du sous-sol.

2.2.2 L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques

soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

2.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise

Comme de nombreuses études patrimoniales ont déjà été effectuées dans les régions à l'étude, la détermination du potentiel archéologique historique consistera surtout à cartographier et à décrire les éléments déjà identifiés, s'il y a lieu, dans la zone à l'étude.

3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

La zone d'étude archéologique correspond aux cinq domaines d'implantation présentés à la figure 1. Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental de la zone à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

3.1 Le paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et dévonienne, date de 525 à 448 millions d'années. Cette assise se compose principalement de grès, parfois quartzitique, de chert et de calcaire (Tremblay et Bourque 1991). Il est actuellement connu que ces formations sont susceptibles de livrer des matériaux lithiques utilisés par les Amérindiens dans le but de confectionner leurs outils de pierre. En effet, certaines des formations composant le domaine des Appalaches, plus particulièrement celle de Des Landes, qui s'étend de Saint-Anne-des-Monts jusqu'au parc Forillon, ont été exploitées à l'époque préhistorique (Marquis 1994, Chalifoux 1999).

La zone à l'étude se compose de deux ensembles géomorphologiques particuliers, la plaine côtière et le piémont appalachien adjacent. Dans ce dernier secteur, surtout composé de monts, les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation. En effet, les tills dominent dans les talwegs, c'est-à-dire entre les sommets des monts laissés à nu par le passage du glacier. Dans le secteur de la plaine laurentienne, qui occupe une bande côtière d'une largeur variant entre quelques centaines de mètres et plusieurs kilomètres, ce sont plutôt les argiles fines d'origine marine qui prévalent. Ces dernières ont été successivement recouvertes, à la suite du retrait de la mer, de sables et de graviers fluvio-marins et littoraux. Dans ce dernier secteur, ces dépôts meubles font également foi du retrait graduel de la mer puisqu'elles sont souvent formées en paléoterrasses, dont certaines culminent jusqu'à 160 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM). Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance, ou en brunisol, près du fleuve où se concentrent les feuillus.

Bien que l'agriculture soit maintenant omniprésente dans la région, il est fort peu probable que les Amérindiens aient pu en faire autant compte tenu du climat local et du type d'agriculture qu'ils pratiquaient. D'ailleurs, aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région. Cela dit, la plupart des paléoterrasses et replats de la région

apparaissent bien drainés, ce qui revient à dire que les Amérindiens avaient à leur disposition de vastes surfaces habitables le long de la plaine côtière, alors que les terrains plats étaient plus rares dans les collines environnantes.

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires » (Richard 1987 : 70). Plus près du fleuve, dans les enclaves protégées se développe, à l'occasion, une érablière à bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales, des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au début du XX^e siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude comprend de très nombreuses rivières qui drainent le massif appalachien. Certaines de ces rivières, comme la Rimouski, la Métis, la Matane, la Sainte-Anne et la Dartmouth pénètrent profondément dans l'hinterland gaspésien.

Le bas-Saint-Laurent, surtout en aval de Rimouski, et la Gaspésie sont surtout reconnus pour la richesse de leurs eaux côtières à l'origine du peuplement eurocanadien de la région. On ne peut toutefois négliger la richesse des forêts intérieures où abondent les cervidés, ainsi que les petits et moyens mammifères. Par exemple, Matane a été un pôle important, au début de la colonie française, dans la traite des fourrures.

Maintenant, en ce qui concerne le découpage écologique, la présentation des caractéristiques des unités de paysage régional et des districts écologiques, qui englobent les domaines d'implantation d'éoliennes, permet de résumer la description de l'environnement de la région.

Ainsi, le domaine de Baie-des-Sables se superpose à deux unités de paysage régional, Rimouski et lac Matapédia :

« L'unité de paysage régional Rimouski correspond à la frange littorale située entre les villes de Kamouraska et de Matane. Cette portion correspond principalement à

l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Le relief est plus doux et l'amplitude moyenne beaucoup plus faible...Les dépôts marins dominent...L'unité Rimouski est comprise dans domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. L'agriculture occupe les deux tiers de la superficie » (Robitaille et Saucier 1998 : 112).

« L'unité de paysage régional lac Matapédia se distingue par un relief moins accidenté...L'altitude moyenne y est également moins élevée. Le relief, formé de coteaux et de collines, et l'hydrographie n'ont généralement pas le net alignement sud-ouest-nord-est qui caractérise l'unité voisine à l'ouest. Les dépôts de surface résultent principalement de l'altération de la roche en place » (Robitaille et Saucier 1998 : 115).

Dans l'unité de paysage régional Rimouski, le domaine de Baie-des-Sables s'inscrit à l'intérieur d'un district écologique 64 L001 (coteaux de Matane), tandis que dans l'unité de paysage régional lac Matapédia, il s'insère à même le district 67 L003 (collines du lac Asile) (figure 6).

Les domaines d'implantation d'éoliennes de Saint-Luc-de-Matane, de Les Méchins et de Cap-Chat s'inscrivent entièrement à l'intérieur d'une unité de paysage régional, celle de Les Méchins :

« L'unité de paysage régional Les Méchins est caractérisée par un relief plus accidenté...L'altitude moyenne et l'amplitude altitudinale moyenne sont également plus faibles. Le relief, marqué par des vallées encaissées, est formé de collines et de hautes collines aux sommets tabulaires. Cette unité est comprise dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune...Les dépôts de surface sont surtout composés de dépôts d'altérite. L'assise rocheuse est formée de roches sédimentaires » (Robitaille et Saucier 1998 : 121).

À l'intérieur de cette unité de paysage, le domaine de Saint-Luc-de-Matane occupe le district écologique 73 G001 (hautes collines du lac Grande Chaine, figure 7), le domaine de Les Méchins recoupe ce district, plus le 73 G005 (collines de la rivière du Grand Capucin, figure 8), tandis que le domaine de Cap-Chat se concentre dans le district 73 G005 (figure 9).

Le domaine d'implantation d'éoliennes de l'Anse-à-Valleau s'inscrit dans l'unité de paysage de Mont-Louis-Gaspé :

« L'unité de paysage régional Mont-Louis et Gaspé représente une zone de transition entre le golfe du Saint-Laurent et les hauteurs du massif gaspésien. Elle est caractérisée par une altitude moyenne inférieure à celle des unités situées plus au sud. La distribution de la végétation est fortement conditionnée par le relief et correspond au domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. ... Le relief

est composé de monts et de hautes collines aux sommets généralement tabulaires. Il est entaillé de profondes vallées transversales et comprends d'importants escarpements rocheux plongeant dans le golfe du Saint-Laurent. Les dépôts de pente et d'altération occupent près de 50 % de la superficie de l'unité. Dans la partie est, moins accidentée, on trouve une plus forte proportion de till épais » (Robitaille et Saucier 1998 : 122).

À l'intérieur de cette unité de paysage, le domaine de l'Anse-à-Valleau s'insère entièrement dans le district écologique 74 W016 (hautes collines du lac Rond, figure 10).

La figure 11 présente une synthèse des composantes environnementales des unités de paysage à l'étude. Ainsi, l'unité de paysage Rimouski se distingue, entre autres, par ses dépôts d'origine marine et par ses pentes douces. L'unité lac Matapédia se compose d'une importante proportion de till glaciaire et de dépôts de colluvion, le tout déposé sur des pentes relativement douces. L'unité Les Méchins est surtout formée de dépôts de colluvion dans un environnement plus ondulé. Finalement, l'unité Mont-Louis/Gaspé est relativement accidenté, la roche-mère affleure en maints endroits, tandis que dépôts de colluvion et till glaciaire forment l'essentiel des dépôts meubles. Quant au tableau 1, il synthétise les principales composantes des districts écologiques touchés par les domaines d'implantation d'éoliennes.

Tableau 1 Principales composantes des districts écologiques touchés

	Superficie (km ²)	Dépôts de surface %										Eau (%)	Autres (%)	Altitude Moyenne	Amplitude moyenne
		1A	1AR	R	2	3	4	5	6	7	8				
64 L001	176				1	1		10	57	10	16	1	4	45	67
67 L003	245	3			2			2			98	1		195	96
73 G001	514	1		2	1			2	2	1	91	1		246	131
73 G005	497	3		3		1		2	2	1	87			329	150
74 W016	107	14	1	4			1				55		2	216	191

Cette présentation des caractères environnementaux a permis de constater que l'unité de paysage régional Rimouski se compose de vastes aires facilement habitables, tandis que ces aires apparaissent plus restreintes au littoral ou aux principales vallées dans les unités de paysage Les Méchins et Mont-Louis/Gaspé. Il importe maintenant de déterminer depuis

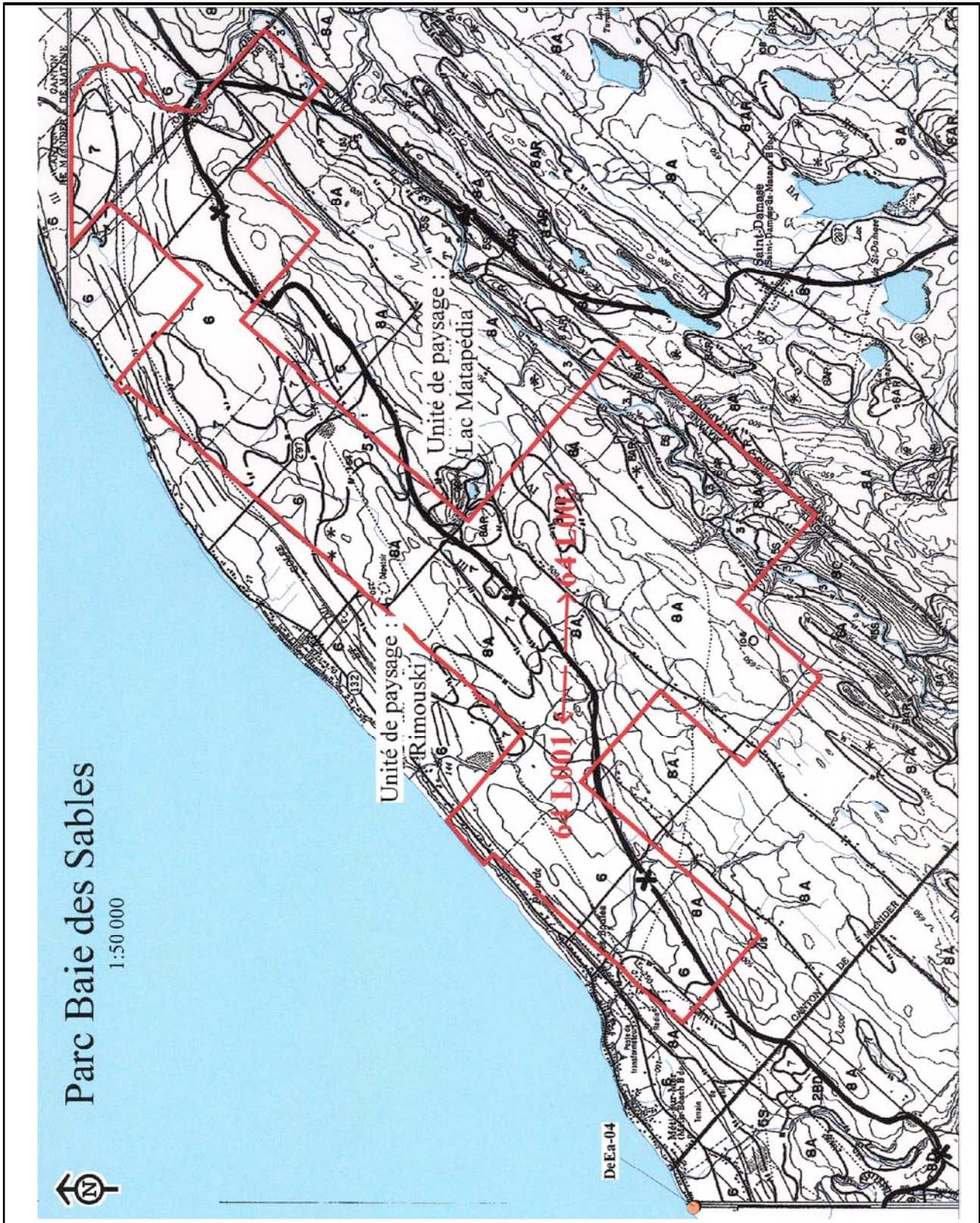


Figure 6 Dépôts meubles constituant le domaine d'implantation Baie-des-Sables. DeEa-04 site archéologique connu à proximité (Service des inventaires forestiers, carte des dépôts de surface, 22 B/12)

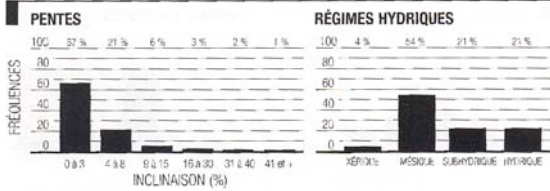


Figure 10 Dépôts meubles constituant le domaine d'implantation Anse-à-Valleau (Service des inventaires forestiers, carte des dépôts de surface, 22 H/2)

Superficie 1 555 km² Amplitude moyenne 63 m
 Altitude moyenne 96 m Dénivellation absolue 34 m/km
 Pente moyenne 5 %

DÉPÔTS DE SURFACE, EAU ET AUTRES

1A	1AR	2	2A	2BD	3	5A	5S
8 %	3 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	14 %	11 %
6	7	8	8A	8AR	8C	8E	R
32 %	12 %	<0,5 %	9 %	1 %	<0,5 %	<0,5 %	5 %
EAU	AUTRES						
1 %	2 %						

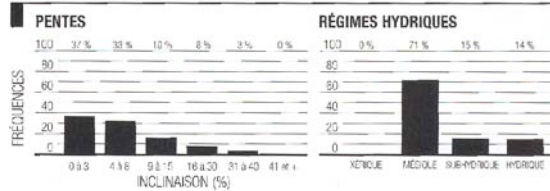


Rimouski

Superficie 2 101 km² Amplitude moyenne 92 m
 Altitude moyenne 227 m Dénivellation absolue 56 m/km
 Pente moyenne 8 %

DÉPÔTS DE SURFACE, EAU ET AUTRES

1A	1AR	1BF	1P	2	2A	2AE	2B
22 %	9 %	<0,5 %	1 %	<0,5 %	1 %	<0,5 %	<0,5 %
2BD	2BE	3	4GA	4GS	5A	5S	6
1 %	1 %	1 %	<0,5 %	<0,5 %	2 %	<0,5 %	<0,5 %
7	8	8A	8AR	8C	R	EAU	AUTRES
4 %	<0,5 %	40 %	10 %	1 %	1 %	4 %	<0,5 %

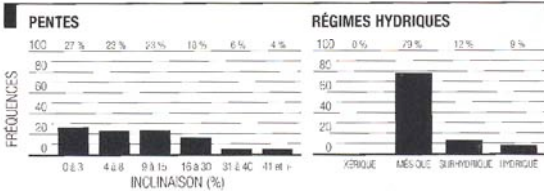


La Matapédia

Superficie 2 439 km² Amplitude moyenne 148 m
 Altitude moyenne 279 m Dénivellation absolue 80 m/km
 Pente moyenne 14 %

DÉPÔTS DE SURFACE, EAU ET AUTRES

1A	1AR	2	2A	2AK	2BD	2BE	3
14 %	2 %	<0,5 %	1 %	<0,5 %	<0,5 %	1 %	2 %
5A	5S	6	7	8A	8AR	8C	8E
<0,5 %	1 %	2 %	1 %	59 %	5 %	9 %	<0,5 %
R	EAU	AUTRES					
2 %	<0,5 %	<0,5 %					

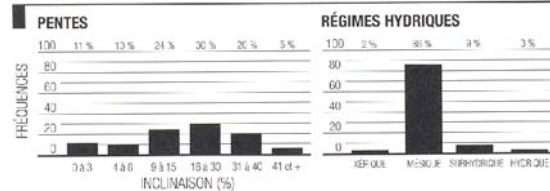


Les Méchins

Superficie 2 169 km² Amplitude moyenne 256 m
 Altitude moyenne 279 m Dénivellation absolue 140 m/km
 Pente moyenne 22 %

DÉPÔTS DE SURFACE, EAU ET AUTRES

1A	1AR	2A	2AE	2AK	2B	2BD	2BE
25 %	12 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %
3	4	4GA	5A	5G	5S	6	8A
3 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	2 %	<0,5 %	5 %
8AR	8C	8E	R	EAU	AUTRES		
25 %	11 %	6 %	7 %	1 %	1 %		



Mont-Louis/Gaspé

Légende pour les dépôts de surface

- Glaciaire
 - Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne)
 - Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)
- Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble
- Fluvio-glaciaires
- Fluviatiles
- Lacustres
- Marins
- Littoraux marins
- Organiques
- Dépôts d'altérations
- Dépôts de versants

- 1A
- 1AR
- R
- 2, 2A, 2B, 2BD, 2BE
- 3
- 4, 4GA
- 5A, 5G, 5S
- 6
- 7
- 8, 8A, 8AR, 8F
- 8C, 8E

Figure 11 Principales caractéristiques des unités de paysage à l'étude

quand ce territoire est habitable et comment ce territoire à évolué depuis la dernière déglaciation.

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue. Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un immense lac qui s'étendait de la région de Québec jusqu'au lac Champlain et au lac Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, la mer de Champlain. À cette époque, soit vers 11 000 - 10 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est libre de glace, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persiste encore les glaciers. Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés, tandis que tout l'intérieur de la Gaspésie est encore englacé. Ce n'est que vers 9500-9000 ans AA que l'hinterland gaspésien sera enfin dégagé de sa gangue.

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. C'est un creux que les mers anciennes, gonflées qu'elles étaient par l'apport en eau provenant de la fonte des glaciers, ont rapidement comblé. Débarrassée du poids des glaciers, la croûte terrestre s'est relevée, refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses, qui témoignent de la présence de ces mers anciennes, culminent à environ 160-180 m de plus que le niveau actuel moyen de la mer (NMM) et qu'elles datent d'environ 12 000 ans AA.

Au cours des deux premiers millénaires, soit de 12 000 à 10 000 ans AA, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 10 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à ,04 mètres par siècle.

Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Il a d'abord été constaté que la zone à l'étude se compose de multiples aires d'accueil assez propices à une exploitation humaine régulière (terrasses en bordure de rivières, du fleuve ou de la mer, présence de nombreux cours d'eau, dont certains permettent l'exploration de l'hinterland, une faune, tant maritime que terrestre, et une flore diversifiée et abondante). Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée. Dans les prochains chapitres, on trouvera une description des principales phases de l'occupation humaine de la région à l'étude, tant amérindienne, européenne, qu'eurocanadienne. Ces présentations sont suivies d'une description du potentiel archéologique du secteur à l'étude.

4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en 4 grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité¹.

4.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, et probablement un peu avant, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 000 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

¹ Cette présentation succincte ne considère que la région à l'étude soit la rive nord du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, de Rimouski à Gaspé.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quel que soit le lieu fréquentés.

Le Paléoindien ancien (12 500 à 9500 ans AA)

Actuellement, aucun campement datant du Paléoindien ancien n'a encore été formellement daté au Québec. Pourtant, des sites archéologiques de cette période ont été identifiés pratiquement tout le long du pourtour sud de la province, de l'Ontario jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par le Maine et le New Hampshire. Sur la base de ces découvertes, il est envisageable de penser que des vestiges de cette période seront éventuellement localisés au Québec. Les régions les plus méridionales de la province sont les plus susceptibles d'en receler.

D'ailleurs, des découvertes récentes dans la région de Québec et du lac Mégantic laissent entrevoir la possibilité que des groupes amérindiens de cette période aient occupé la province de 10 000 à 9500 ans AA. Récemment, un site, associé à la phase ultime du Paléoindien ancien (environ 9500 ans AA), a été localisé dans la région de Québec, à l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2002). Les analyses préliminaires ont permis de relier ce site archéologique à un autre localisé cette fois au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Il semble que les rivages de la mer Champlain aient été occupés par ces groupes amérindiens qui ont pu en suivre les rives pour finalement aboutir dans la région de Québec. Aucun artefact recueilli dans la région de Tadoussac ne permet d'y évoquer une présence amérindienne aussi ancienne.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre ont constaté que les sites paléoindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes. Dans la région de Québec, le site pouvant être relié à cette période occupait un petit replat sableux intercalé entre 2 crans rocheux, sur ce qui était vraisemblablement une île à l'époque postglaciaire. Tandis qu'au lac Mégantic, les Amérindiens se seraient installés sur le rivage d'un lac (Chapdelaine 2004).

Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec, plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1989, Pintal 2002), au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Chapdelaine 1994, Dumais et Rousseau 2002, Lasalle et Chapdelaine 1990). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac à Lampsilis. Leurs campements se trouvent souvent sur des replats ou terrasses marines localisés à proximité du fleuve ou de rivières relativement importantes.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve (ou des mers anciennes) étaient recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, si ce n'est la présence possible d'une occupation le long du lac pro-glaciaire Madawaska (Témiscouata). Ce qui indiquerait une présence amérindienne à l'intérieur des terres pendant cette période.

Actuellement, c'est au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie que l'on trouve le plus de sites du Paléoindien récent au Québec. Ces sites se localisent principalement dans des environnements côtiers ou paléolacustres à des altitudes se situant entre 80 et 100 m NMM. Aux États-Unis, certains sites paléoindiens ont été trouvés à l'intérieur des terres le long des principales rivières.

4.1.2 L'Archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en 3 épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le

climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne récente s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Jusqu'à tout récemment, les archéologues américains du Nord-Est éprouvaient les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec. Toutefois, l'identification de nouvelle tradition culturelle, en Ontario et au Maine, a permis de préciser la nature des occupations amérindiennes de l'Archaïque ancien. Au Maine, cette tradition se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États du Nord-Est américain, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis. En Ontario, les industries lithiques sont basées sur l'usage du chert, comme au cours des périodes précédentes, et les principaux outils, bien que différents, signalent une certaine forme de continuité avec ceux produits au cours du Paléoindien.

Les données présentées précédemment sont surtout valables, à l'heure actuelle, pour la région de Québec. En effet, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, la période archaïque est

encore mal connue. Peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du 14C. Les seules synthèses disponibles reposent sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Benmouyal 1987, Dumais 1988). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises.

Au Bas-Saint-Laurent, quelques découvertes suggèrent la présence d'assemblages anciens pouvant dater de cette période (Dumais 1988). En Gaspésie, Benmouyal divise la période archaïque en deux épisodes, l'ancien et le récent. Au cours de ces deux périodes, les populations humaines se seraient davantage orientées vers une exploitation des ressources maritimes. Pour Benmouyal, les groupes de l'Archaïque ancien et récent se différencient particulièrement au niveau de la technologie lithique utilisée. L'assemblage lithique des groupes de l'Archaïque ancien ressemble beaucoup à celui de leurs prédécesseurs paléindiens, en termes de matières utilisées et de diversité fonctionnelle des outils. La forme de certaines classes d'objets et les techniques de fabrication sont cependant différentes : pointes de projectiles qui ne sont plus taillées par pression et aux formes plus diversifiées, nouvelles formes d'outils taillées sur éclat, etc. Une plus grande variété de matières premières lithiques, comprenant probablement des matériaux exogènes (indices de l'accroissement des contacts économiques et culturels avec les régions avoisinantes), caractérise l'Archaïque récent. Les pointes de projectiles sont taillées plus grossièrement qu'avant et sont soit à pédoncule, soit de forme bipointée ou ovale. Les bifaces sont toujours populaires et les outils taillés sur éclats sont désormais plus courants (Desjardins et Frenette 1999 : 65).

Les sites archaïques connus en Gaspésie occupent des environnements similaires aux sites paléindiens, bien que leur altitude soit moins élevée. Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Les données relatives à l'Archaïque moyen sont à peu près inexistantes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. De ce fait, elles se confondent avec celles de la période précédente. Dans le cadre de cette étude, il est considéré que la région est toujours occupée, et ce, sur des bases similaires à celles qui prévalaient auparavant. Comme les mers anciennes se retirent toujours, ces sites devraient être associés à des niveaux de terrasse inférieure à ceux

occupés auparavant. Toutefois, il est fort probable que l'hinterland, soit occupé sur une base plus régulière.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Cette période est à peine mieux connue que la précédente, puisqu'un seul site y est associé. Il semble que les Amérindiens utilisent toujours les cherts locaux, bien qu'ils produisent alors des outils différents. En Gaspésie, il est encore difficile, sur la base des données disponibles d'associer les sites connus aux traditions définies pour le Nord-Est américain. Au Bas-Saint-Laurent, certains assemblages semblent témoigner de l'Archaïque post-Laurentien (Dumais 1978).

4.1.3 Le Sylvicole ou post-Archaïque (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)²

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Comme la céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages de cette période, on y réfère alors sous le concept de post-Archaïque. Ce concept évoque la présence d'assemblages archéologiques qui datent de l'intervalle 3000 ans AA à 1534 AD et qui ne contiennent pas de céramique. Il réfère à des occupations amérindiennes qui se distinguent de ceux de la période archaïque par leur système d'établissement.

Au cours du Sylvicole inférieur, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué

² On divise habituellement cette période en trois sous-ensembles, le Sylvicole ancien (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD), et ce sur la base de la forme des vases en céramique. Toutefois, comme la céramique est rare dans la région à l'étude, on ne dispose pas assez d'informations pour caractériser chacun de ces sous-ensembles.

que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette, 1991).

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire, et ce, en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

La céramique, maintenant abondante, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les décorations sont parfois abondantes, baroques mêmes. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres plus exogènes.

La céramique se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

Pour Benmouyal, la tradition archaïque récente recouvre ce que les archéologues du Nord-est appellent plutôt le Sylvicole. Il est considéré que le mode de vie de ces Amérindiens se rapproche de celui des Micmacs de la période historique. Toutefois, trop peu de sites du Sylvicole ont été trouvés en Gaspésie pour que l'on puisse établir hors de tout doute de tels liens.

4.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne apparaissent fréquentés par au moins quatre groupes amérindiens, les Micmacs, les Malécites, les Montagnais et les Iroquoiens.

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et les Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise dans la baie de Gaspé a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais surtout parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les ressources de l'hinterland. Le domaine de l'Anse-à-Valleau fait partie du district des Gespegeoag. Quant aux autres domaines d'implantation d'éoliennes, ils se situent sur un territoire fréquenté saisonnièrement par les Micmacs. À la suite de l'établissement d'établissements français au Bas-Saint-Laurent, les Micmacs les fréquenteront sur une base régulière, entre autres pour traiter leur fourrure en échange de biens européens.

De peuple bien établi et relativement prospère, la société micmacque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été évalué que la nation micmacque se composait d'environ 6000 individus au XVI^e siècle et de 4000 un siècle plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est estimé à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs vivent en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant environ 600 personnes vers 1900 et plus de 1400 aujourd'hui.

L'historique de la présence malécites au Québec est moins connu, ce n'est que récemment que les chercheurs se sont penchés sur ce sujet. Les Malécites sont associés plus souvent au Maine et au Nouveau-Brunswick, mais ils occupaient sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent. Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski. Par rapport aux Micmacs, peuple plus maritime, leur économie semblait surtout orientée vers l'exploitation des ressources de l'intérieur.

Quant aux Montagnais, il semble qu'ils aient exploité, au moins jusqu'au XVIII^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et une partie de la Gaspésie. Cette fréquentation des territoires méridionaux s'effectuait surtout durant l'hiver. Les relations entre les Montagnais et les autres peuples qui fréquentaient également la région, soit les Malécites et les Micmacs, demeurent peu documentés. Outre le domaine de l'Anse-à-Valleau, qui relève du territoire fréquenté par les Micmacs, les autres domaines d'implantation d'éoliennes ont pu être davantage exploités par les Montagnais et les Malécites.

4.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne au Bas-Saint-Laurent et sur la côte nord de la Gaspésie

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitaient la richesse de la faune marine de l'estuaire, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. À cet égard, les régions de Matane et de Gaspé semblent avoir toujours joué un rôle important, parce que les rivières qui y aboutissent constituent la tête d'un réseau de voies d'eau et de portages qui mène à l'intérieur des terres, et ces réseaux semblent avoir été très fréquentés par les autochtones.

Par la suite, le Bas-saint-Laurent, mais surtout la Gaspésie, deviendront d'importants lieux de pêche saisonnière pour les Européens, toutefois ces derniers ne chercheront pas à s'y installer avant 1650. Bien que très tôt concédées en seigneuries (1660-1700), les terres

situées au-delà de Rimouski n'accueilleront que très peu de gens et ces derniers s'en tiennent principalement à l'exploitation des ressources du littoral et au négoce avec les Amérindiens, négligeant ainsi les ressources de l'hinterland.

De 1713 à 1760, près de 3000 personnes vivent entre Rimouski et Gaspé, surtout l'été. Les centres de développement se situent principalement autour de Rimouski, entre Gaspé et Mont-Louis, et autour de Cap-Chat/Saint-Anne-des-Monts. Malgré une activité humaine de plus en plus intense, seul le littoral est occupé sur une base régulière.

L'émergence du territoire à l'étude comme un important centre de peuplement et de production s'effectuera entre 1760 et 1870. C'est au cours de cette période, surtout au XIX^e siècle, que se développe la grande industrie des pêches. C'est aussi à ce moment-là que la Gaspésie se dote des principales infrastructures institutionnelles régionales : école, système juridique, représentant politique, etc. La rareté des voies de communication limite le développement de la région qui se limite toujours au littoral. Le versant nord est presque infranchissable à cause des montagnes.

Dans le siècle qui suit, ce territoire se transformera profondément. Certes, la pêche est toujours importante, mais l'industrie du bois deviendra le principal fer de lance de l'économie locale. Le peuplement se concentre toujours le long du littoral, mais les deuxième, troisième et, parfois, quatrième rang, là où cela est possible, sont ouverts. L'hinterland demeure à peu près inhabité.

Nous présenterons ici, sous la forme de brèves notes, certaines données historiques relatives à chacune des principales agglomérations urbaines situées à proximité des domaines d'implantation³.

Baie-des-Sables (À l'origine Sandy Bay, fondée par des Écossais)

1800-1850	L'industrie de la pêche est florissante
1847	Exploitation du bois
1850	La culture du blé est florissante
1856	Les terres du littoral sont presque toutes occupées, les rangs commencent à s'ouvrir

Saint-Luc-de-Matane

1861	Arrivée des premiers colons
------	-----------------------------

³ Ces notes sont principalement extraites du macroinventaire du patrimoine québécois du ministère de la Culture et des Communications du Québec

1866-1878 50 familles s'installent à Saint-Luc

Les Méchins

1865 Arrivée des premiers colons

1867 Important incendie

1876 Construction d'un moulin, premier d'une série qui caractérisera l'évolution du village

Cap-Chat

1780 Arrivée des premiers colons (pour la pêche)

1836 Six familles vivent à Cap-Chat

1851 Construction d'un moulin

Anse-à-Valleau

Ca 1800 Arrivée des premiers colons

Ca 1800 Établissement de pêche

Les recherches cartographiques indiquent que les établissements humains étaient rares, sinon absents, dans les domaines d'implantation d'éoliennes avant 1850. Dans de tel cas, il est considéré que l'apport de l'archéologie à ce domaine de connaissances ne peut être que limité. Par conséquent, la valeur du potentiel archéologique eurocanadien des domaines d'implantation d'éoliennes apparaît faible. C'est pourquoi le reste de l'étude portera davantage sur l'évaluation du potentiel archéologique amérindien.

5 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Les travaux archéologiques effectués antérieurement

Trois études de potentiel ont déjà été effectuées dans la région à l'étude (Arkéos inc. 1982, Plourde 1994, Cérane inc. 1992). L'étude d'Arkéos, effectuée dans un cadre de gestion des ressources archéologiques, interroge la présence possible de sites autochtones à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie. Les deux autres études ont été réalisées dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement. L'étude de Plourde s'attarde au potentiel archéologique, tant amérindien et eurocanadien, des secteurs de Cap-Chat, de Baie-des-Sables, de Les Boules et de Saint-Léandre. Quant à l'étude de Cérane, elle couvre également le potentiel archéologique, amérindien et eurocanadien, mais cette fois des secteurs Sainte-Anne-des-Monts, Cap-Chat, et La Tourelle.

Quant aux interventions archéologiques, elles sont nombreuses dans la région à l'étude, c'est pourquoi elles seront présentées ici en fonction des domaines d'implantation d'éoliennes et des districts écologiques touchés par ces domaines

Le domaine de Baie-des-Sables

Unité de paysage régional Rimouski, district écologique 64 L001

La majorité des inventaires archéologiques effectués dans ce district écologique ont été effectués dans un contexte d'amélioration du réseau routier québécois (Laforte 1994, Patrimoine Experts 2000, Pintal 2001, 2003). Une autre intervention a eu lieu dans le cadre du réaménagement d'un poste de la société Hydro-Québec (Ethnoscop inc. 1996)

Unité de paysage régional lac Matapédia, district écologique 67 L0003

Comme pour le district précédent, la plupart des inventaires archéologiques ont été faits dans un contexte d'amélioration du réseau routier québécois (Bilodeau 1993, Pintal 1996, 1999, 2001, 2003). Un autre inventaire a été accompli dans le cadre d'un projet énergétique (Plourde 1999).

Le domaine de Saint-Luc-de-Matane

Unité de paysage régional Les Méchins, district écologique 73 G001

Tous les travaux archéologiques effectués dans ce district relèvent du programme d'amélioration routière du ministère des Transports du Québec (Bilodeau 1991, 1993, Patrimoine Experts 2000, Pintal 1996).

Le domaine de Les Méchins

Unité de paysage régional Les Méchins, district écologique 73 G001

Idem au précédent

Unité de paysage régional Les Méchins, district écologique 73 G005

Dans le cadre d'un programme d'acquisition de connaissances, deux inventaires archéologiques ont été effectués dans ce district (Benmouyal et Baulu 1974, 1976). Par ailleurs, deux autres inventaires ont été réalisés dans le cadre d'un projet énergétique (Ferdais et Cossette 1983, Plourde 1999).

Le domaine de l'Anse-à-Valleau

Unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé, district écologique 74 W016

Un seul inventaire archéologique a été effectué dans ce district, il a été réalisé dans le cadre du programme d'amélioration routière du ministère des Transports du Québec (Pintal 2002).

5.2 Les sites archéologiques connus

À ce jour, aucun des domaines d'implantation d'éoliennes n'a fait l'objet d'un inventaire archéologique et aucun site archéologique n'a été localisé à l'intérieur de ces domaines. Par contre, des sites sont connus à proximité, moins de deux kilomètres, des domaines de Baie-des-Sables, de Saint-Luc-de-Matane, de Les Méchins et de Cap-Chat.

Actuellement, 163 sites archéologiques sont connus dans les unités de paysage régional touchées par les domaines d'implantation d'éoliennes. Comme plusieurs de ces sites sont à occupations multiples, la base de données utilisée afin de caractériser les zones de potentiel se compose de 188 entrées (tableau 2, annexe 1).

Tableau 2 Répartition des sites archéologiques connus dans les unités de paysage à l'étude

	Unité de paysage régional			
	Rimouski	Lac Matapédia	Les Méchins	Mont-Louis/Gaspé
Paléoindien	9		3	9
Archaïque	11		3	6
Sylvicole	13		3	2
Amérindien préhistorique	27		27	26
Amérindien historique	1			
Eurocanadien 1608-1759				1
Eurocanadien 1760-1799	4		1	1
Eurocanadien 1800-1899	19	1	1	4
Eurocanadien 1900-1950	14			2
Total	98	1	38	51

Il faut d'abord mentionner qu'à l'intérieur de la région à l'étude, les inventaires archéologiques se sont principalement concentrés le long des rives du fleuve Saint-Laurent, plus particulièrement à l'intérieur des limites de l'invasion marine (140-180 m NMM). Rares sont les travaux qui ont débordé au-delà de cette limite et, dans la plupart des cas, ceux qui y ont été faits l'ont été dans le cadre du programme d'amélioration routière du ministère des Transports du Québec, ce qui revient à dire que ces interventions archéologiques se limitent aux emprises du réseau routier québécois.

Cela dit, les données archéologiques sont relativement abondantes dans les unités de Rimouski, Les Méchins et Mont-Louis/Gaspé. Par contre, un seul site a été localisé jusqu'à présent dans l'unité de paysage régional lac Matapédia. Cette situation s'explique probablement par la rareté des interventions archéologiques qui s'y sont tenues. Certes, cette unité se compose principalement de nombreux monts éloignés du fleuve ou de tout cours d'eau d'importance, un type de paysage habituellement considéré comme à faible potentiel archéologique. Toutefois, l'inventaire des berges du lac Matapédia et de son bassin hydrographique devrait, éventuellement, mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques. L'évaluation du potentiel archéologique de cette unité de paysage s'effectuera en extrapolant les données obtenues pour l'unité de paysage voisine, c'est-à-dire, celle de Rimouski.

Comme il a été expliqué au point 2, la méthode utilisée pour évaluer le potentiel archéologique des zones à l'étude consiste à établir un modèle de localisation basé sur les caractéristiques locationnelles des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage qui les englobe.

5.3 Les caractéristiques des zones d'accueil régionales

5.3.1 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Rimouski

Dans cette unité de paysage, un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à 4,6 km du fleuve et à environ 800 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Dans 65 % des cas, les Amérindiens ont installés leur campement sur des dépôts marins, dans 33,3 % des cas dans des milieux où affleure la roche-mère et sur des dépôts de colluvions (1,6 %).

Dans cette unité de paysage, la proportion des campements installés sur des dépôts marins se compare à la proportion « naturelle » de ce type de dépôt dans l'unité de paysage Rimouski (57 %). Par contre, les Amérindiens ont choisi souvent un environnement où affleure la roche-mère alors que cette dernière ne compose que 5 % de l'unité⁴.

5.3.2 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Les Méchins

Dans cette unité, un site amérindien se trouve en moyenne à 48 m d'altitude NMM, à un kilomètre du fleuve et à environ 317 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Les Amérindiens ont installé leur campement dans des milieux très diversifiés, d'abord sur des dépôts marins (51,4 %), mais aussi glaciaires (17,1 %), fluvio-marins (11,4 %), fluviatiles et colluvions (8,6 %) et sur la des cas dans des milieux où affleure la roche-mère (2,8 %).

Ici, il semble que les Amérindiens aient nettement préféré les dépôts marins puisque ces derniers ne forment que 3 à 4 % de l'unité Les Méchins. L'usage des dépôts glaciaires et fluvio-marins se compare à leur proportion « naturelle ».

⁴ Il faut ici considéré que les inventaires archéologiques se sont surtout concentrés le long du littoral, de là une surreprésentation des sites installés sur des dépôts marins et fluviatiles, les autres types de dépôt n'ayant pas toujours fait l'objet d'une grande attention.

5.3.3 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé

Dans cette unité, un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à environ un kilomètre du fleuve et à près de 283 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Les Amérindiens ont principalement installé leur campement sur des dépôts marins et fluviaux (30,2 %), puis glaciaires (18,6 %), fluvio-marins et colluvions (11,4 %), et dans des milieux où affleure la roche-mère (2,3 %).

Encore ici, les Amérindiens ont surutilisé les dépôts marins et fluviaux, ces derniers ne composant que 6 à 7 % de l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé. Les dépôts glaciaires et de colluvions, bien qu'utilisés, le sont dans une moindre importance

Les valeurs moyennes présentées plus haut donnent une première idée des zones présentant un fort potentiel d'occupation amérindienne. Toutefois, ce qui est recherché dans le cadre de cette étude, c'est l'évaluation globale du potentiel archéologique. C'est pourquoi il importe de se référer non pas aux secteurs les plus susceptibles d'être fréquentés (la moyenne) mais bien à l'ensemble des secteurs effectivement occupés. Ce sont ces données qui ont été utilisées afin de cartographier les zones de potentiel d'occupation amérindienne de la zone à l'étude. Par ailleurs, il faut reconnaître que certains types de milieu n'ont pas ou à peu près pas été inventoriés, ce qui limite d'autant la valeur des modèles occupationnels que l'on peut construire.

5.4 **La détermination des zones de potentiel archéologique**

5.4.1 Le potentiel archéologique du domaine Baie-des-Sables

Rappelons que ce domaine se superpose à deux unités de paysage régional, Rimouski et lac Matapédia. On y trouve une série de paléoplages marines qui s'élèvent graduellement en terrasses, jusqu'à environ 100 m d'altitude NMM, et ce, presque tout le long de la façade du fleuve qui est ici très proche. Rappelons que les sites amérindiens, surtout les plus anciens se trouvent à des altitudes moyennes de 80-100 m NMM. Par ailleurs, ce domaine se compose d'une abondance de dépôts marins (5S et 6) qui, dans cette unité de paysage,

accueillent la majorité des sites archéologiques. De plus, plusieurs petits cours d'eau traversent ce domaine. Tous ces éléments se concentrent surtout dans l'unité de paysage régional Rimouski, ce qui revient à dire que cette portion du domaine de Baie-des-Sables présente un fort potentiel archéologique amérindien (figure 12).

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, il est considéré comme moyen le long du littoral et faible dès que l'on s'éloigne du premier rang puisque ce secteur n'a commencé à être peuplé que vers 1850.

5.4.2 Le potentiel archéologique du domaine Saint-Luc-de-Matane

Ce domaine s'inscrit à l'intérieur de l'unité de paysage Les Méchins. Ce domaine, relativement éloigné du fleuve, se présente sous la forme d'un paysage vallonné, principalement composé de dépôts de colluvion (8). Les rares cours d'eau s'écoulent au fond de ravins. Le potentiel archéologique de ce type de paysage est considéré comme faible (éloignement du fleuve, dépôts meubles peu accueillant, éloignement de la limite marine de 100 mètres). Deux zones, au nord-ouest, sont retenues; une parce qu'elle donne accès à la rivière Matane, près de laquelle un site archéologique a déjà été localisé, et à ses paléoplages marines et l'autre parce qu'elle donne sur une ancienne enclave marine de la rivière Matane (figure 13).

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, il est considéré comme moyen le long de la rivière Matane, et faible autour de Saint-Luc-de-Matane puisque cette région n'a commencé à être peuplée que vers 1861.

5.4.3 Le potentiel archéologique du domaine Les Méchins

Ce domaine s'inscrit à l'intérieur de l'unité de paysage Les Méchins. Ce domaine, relativement éloigné du fleuve, se présente sous la forme d'un paysage vallonné et accidenté, il est surtout composé de dépôts de colluvion (8). Les cours d'eau s'écoulent au fond de profonds ravins. Le potentiel archéologique de ce type de paysage est habituellement considéré comme faible (éloignement du fleuve, dépôts meubles peu accueillant, éloignement de la limite marine de 100 mètres). Deux zones, au centre, sont retenues; elles tiennent compte de la possibilité que les enclaves marines, qui occupaient

autrefois les vallées des principaux cours d'eau de ce domaine, aient pu être utilisés par les Amérindiens (figure 14).

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, il est considéré comme faible, surtout à l'intérieur des terres, puisque le littoral de cette région n'accueillera ses premiers habitants que vers 1865.

5.4.4 Le potentiel archéologique du domaine Cap-Chat

Ce domaine s'inscrit à l'intérieur de l'unité de paysage Les Méchins. Ce domaine, relativement éloigné du fleuve, se présente sous la forme d'un paysage vallonné et accidenté, il est surtout composé de dépôts de colluvion (8), de till (1) et la roche-mère affleure en maints endroits. Les cours d'eau s'écoulent au fond de profonds ravins. Le potentiel archéologique de ce type de paysage est habituellement considéré comme faible (éloignement du fleuve, dépôts meubles peu accueillant, éloignement de la limite marine de 100 mètres). Deux zones de potentiel sont retenues; elles tiennent compte de la possibilité que les hautes paléoplages à l'arrière de Cap-Chat ou que les enclaves marines, qui occupaient autrefois les vallées des principaux cours d'eau de ce domaine, aient pu être utilisés par les Amérindiens (figure 15).

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, il est considéré comme faible, surtout à l'intérieur des terres, puisque les premiers colons qui s'installent dans la région vers 1760 ont un mode de vie principalement tourné vers la mer.

5.4.5 Le potentiel archéologique du domaine Anse-à-Valleau

Ce domaine s'inscrit à l'intérieur de l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé. Ce domaine, dont une partie longe le fleuve, se présente sous la forme d'un paysage vallonné et accidenté, il est surtout composé de dépôts de colluvion (8), de till (1) et la roche-mère affleure en maints endroits. Les cours d'eau s'écoulent au fond de profonds ravins. Le potentiel archéologique de ce type de paysage est habituellement considéré comme faible (éloignement du fleuve, dépôts meubles peu accueillant, éloignement de la limite marine de 100 mètres). Trois zones de potentiel sont retenues; elles tiennent compte de la possibilité que les hautes paléoplages à l'arrière de l'Anse-à-Valleau ou que les enclaves marines, qui

occupaient autrefois les vallées des principaux cours d'eau de ce domaine, aient pu être utilisés par les Amérindiens (figure 16).

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, il est considéré comme faible, surtout à l'intérieur des terres, puisque les premiers colons qui s'installent dans la région vers 1800 ont un mode de vie principalement tourné vers la mer.

L'échelle et le détail des cartes disponibles ne permettent pas toujours de cartographier précisément les limites des zones de potentiel archéologique. C'est pourquoi certaines des zones de potentiel archéologique recèlent des plans d'eau, des pentes fortes, des zones marécageuses, des aires qui ne présentent pas, à première vue de potentiel archéologique. Seul l'inventaire archéologique au terrain permet de statuer sur l'habitabilité de l'ensemble des aires qui composent les zones de potentiel.

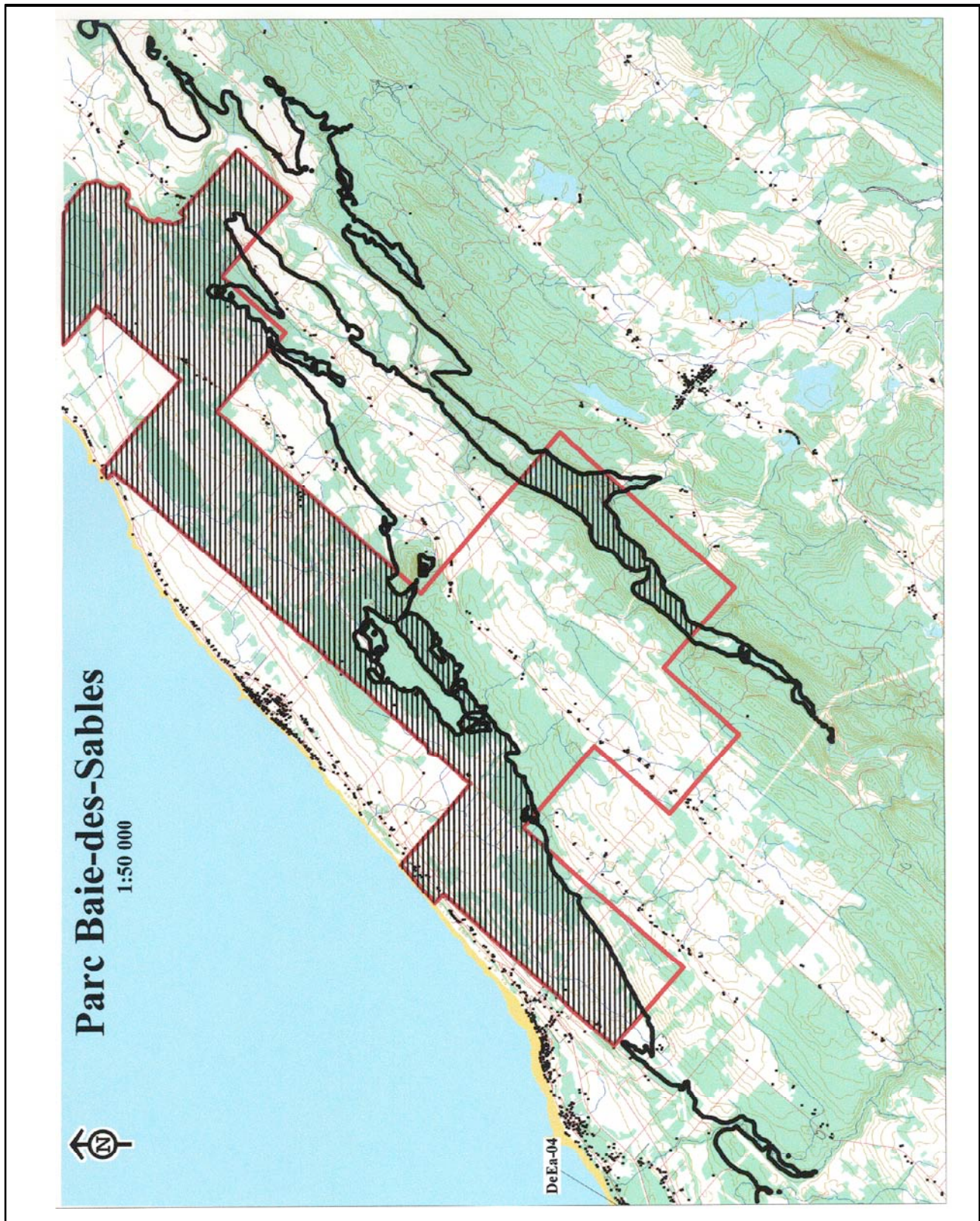


Figure 12 Les zones de potentiel archéologique du domaine Baie-des-Sables (trame noire). Site archéologique connu à proximité. La ligne noire indique le niveau d'invasion marine à 100 m.

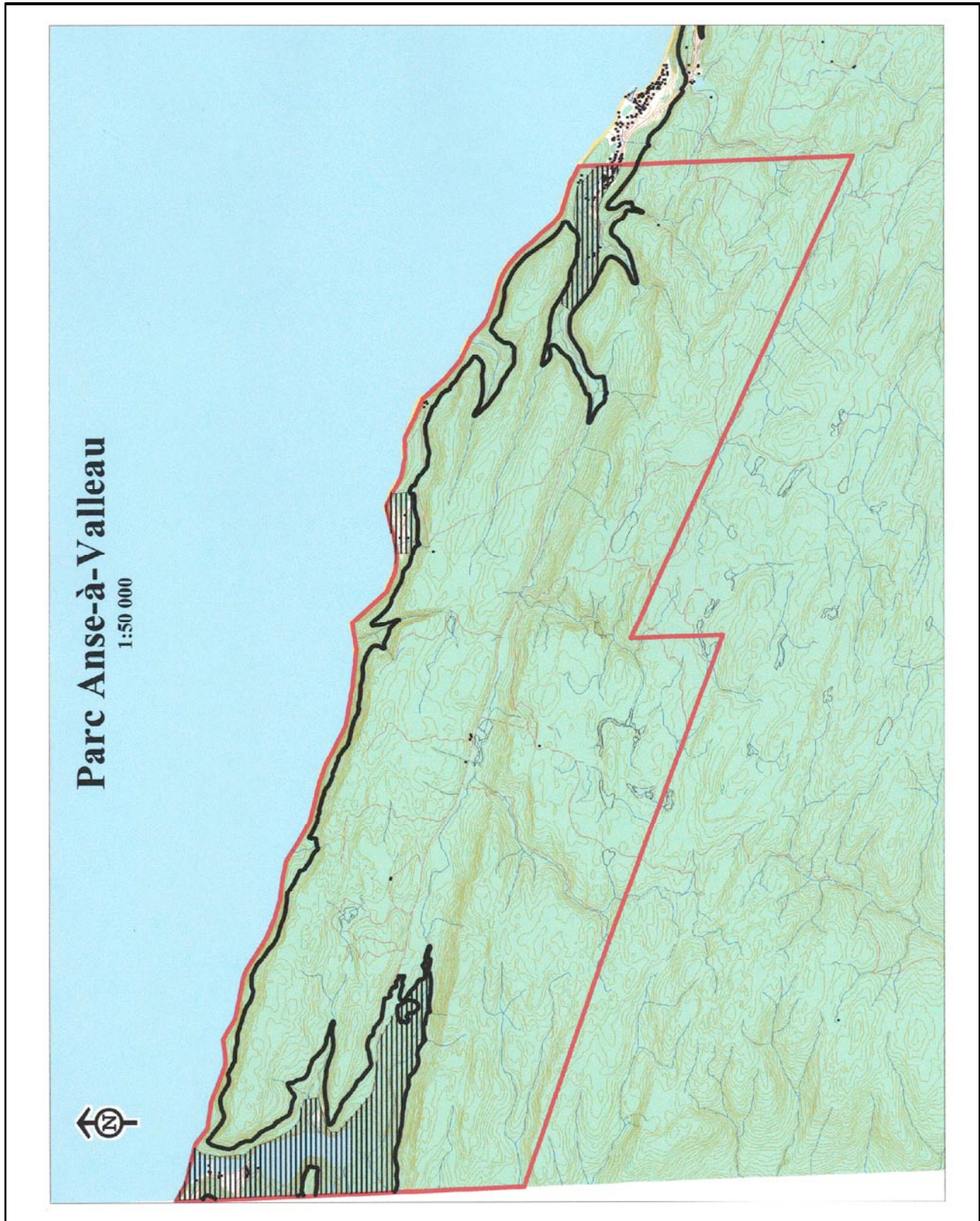


Figure 16 Les zones de potentiel archéologique du domaine Anse-à-Valleau (trame noire). Site archéologique connu à proximité. La ligne noire indique le niveau d'invasion marine à 100 m.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Source d'impacts

La construction des chemins d'accès, des bases des éoliennes et des centres d'entretien peut perturber des sites archéologiques.

Analyse des impacts

Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur des périmètres des domaines d'implantation, bien que des sites soient situés à proximité de certains d'entre eux. Cette situation peut s'expliquer davantage par la rareté des interventions archéologiques réalisées à ce jour dans ces domaines que par l'absence de potentiel archéologique.

Cette étude en arrive à la conclusion que le potentiel archéologique eurocanadien est moyen, dans certaines zones situées à proximité du littoral, tandis qu'il est faible, dès que l'on s'éloigne de ce dernier. Par contre, le potentiel archéologique amérindien du domaine Baie-des-Sables est fort sur presque la moitié de sa superficie. C'est d'ailleurs ce domaine qui présente le plus important potentiel archéologique, celui des autres domaines étant jugé soit faible, soit moyen, et ce, sur des superficies beaucoup moins étendues.

Ce projet est susceptible de perturber des sites archéologiques. La loi sur les Biens culturels et le code de l'Environnement prévoient une procédure si des vestiges archéologiques sont mis à jour durant la construction. À court terme, la présence de zones de potentiel et l'éventuelle découverte de sites archéologiques (inventaire, fouille) sont susceptibles d'affecter ce projet. Par contre, la mise au jour d'artefacts d'intérêt culturel constituerait une contribution positive, une plus-value, à ce projet.

La loi sur les Biens culturels date de 1972. Cette loi a d'abord été conçue afin de normaliser le travail des archéologues. Rappelons qu'à l'époque de nombreux amateurs sillonnaient la province à la recherche d'artefacts, autochtones ou eurocanadiens, et que leurs méthodes de travail étaient loin de répondre aux exigences de cette profession alors en émergence. Cette loi contenait également divers articles susceptibles d'influencer, à des degrés divers, le travail d'un promoteur.

Article

40. Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai.

41. Quiconque, à l'occasion de travaux d'excavation ou de construction entrepris pour des fins autres qu'archéologiques, découvre un bien ou un site archéologique doit en informer le ministre sans délai. Ce dernier peut, afin de permettre l'examen des lieux par des experts, ordonner la suspension, pour une période n'excédant pas quinze jours, de toute excavation ou de toute construction de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.

42. Lorsque la découverte visée dans l'article 41 révèle des biens qui auraient fait l'objet d'un classement s'ils avaient été découverts avant le début des travaux, le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission :

- a) ordonner le maintien de la suspension des travaux jusqu'à l'expiration de trente jours à compter de la date de suspension ;*
- b) permettre d'effectuer les fouilles nécessaires au dégagement du bien ou du site découvert;*
- c) ordonner toute modification qu'il juge nécessaire aux plans des travaux d'excavation ou de construction de manière à assurer l'intégrité ou la mise en valeur du bien ou du site découvert.*

La loi sur les Biens culturels a été amendée à plusieurs reprises depuis. Toutefois, les articles touchant les promoteurs sont demeurés à peu près les mêmes. Cette situation n'est pas sans créer quelques problèmes. Dans les années 1970, il était relativement aisé à une fonction publique abondante de prendre en considération les plus grands projets de développement affectant le territoire public. Depuis, les ressources archéologiques au sein du ministère de la Culture et des Communications ont grandement diminué, tandis que le rythme de développement a pris une allure accélérée.

Les promoteurs, laissés à eux mêmes, ne sont pas toujours en mesure d'identifier la présence d'un site archéologique, et les aux experts dont parle la loi sont rarement sur place quand on le voudrait. C'est ainsi que les promoteurs doivent, de leur propre initiative, entreprendre les démarches nécessaires afin de s'assurer de bien répondre aux directives de la loi sur les Biens culturels ou encore aux clauses environnementales normatives émises par Hydro-Québec (anciennement le Code de l'environnement d'Hydro-Québec). À cet égard, le code de l'environnement d'Hydro-Québec s'appuie sur la loi sur les Biens culturels, bien qu'il soit plus spécifique en regard de l'évaluation du potentiel archéologique et des mesures d'atténuation.

C'est dans cette optique qu'a été mis au point une procédure archéologique qui s'intègre dans le processus général des études d'impact sur l'environnement. Le promoteur doit d'abord s'assurer que le territoire visé présente, ou non, un potentiel archéologique. Puis, si potentiel il y a, il doit veiller à ce que ce dernier soit vérifié au terrain. Cette étape permet de confirmer ou non la présence de biens archéologiques sur le terrain visé. Si aucun site archéologique n'est trouvé, le promoteur peut alors procéder sans crainte de violer la loi. Si, au contraire, des sites archéologiques sont trouvés, le promoteur peut décider, soit de les fouiller, ce qui, de fait, enlève la contrainte ou encore de les éviter en développant des secteurs qui ne contenaient pas de site archéologique. Il doit alors démontrer qu'il prend les mesures nécessaires afin de protéger ces sites lors de la construction et au cours de l'usage futur des lieux.

Mesures d'atténuations particulières

Comme l'étude de potentiel archéologique est avant tout théorique, il importe de la vérifier au terrain, par le biais d'un inventaire préalable à toute construction. Cet inventaire peut prendre l'aspect d'une inspection visuelle des aires érodées ou des surfaces fraîchement labourées ou encore de sondages à la pelle dans les surfaces intactes.

Tout site découvert devra faire l'objet d'une évaluation plus approfondie afin d'en évaluer l'étendue, la complexité et la valeur archéologique. Des recommandations seraient ensuite formulées afin d'orienter les mesures à prendre (fouille complète, déplacement des infrastructures prévues, etc.).

Impact résiduel

À plus long terme, l'impact de la présence de sites archéologiques peut être positif, par exemple par la mise en valeur d'artefacts dans les centres d'accueil ou la visite des sites découverts au public.

OUVRAGES CITÉS

ARKÉOS inc.

1982 Étude préliminaire de localisation des sites archéologiques à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie. Rapport inédit remis au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

CÉRANE inc.

1992 Poste Sainte-Anne-des-Monts et sa ligne d'alimentation à 69kv: Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, lignes de répartition, région Montmorency.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINÉ, C.

2004 « Des chasseurs de la fin de l'ère glaciaire dans la région du lac Mégantic: découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». Recherches amérindiennes au Québec vol. XXXIV (1):3-20.

CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

DUCRUC, J.P.

1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUMAIS, P.

1988 Le Bic Images de neuf mille ans d'occupation amérindiennes. MCCQ, Dossiers 64, Québec

DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU

2002 « De limon et de sable: une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à

Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. Recherches amérindiennes au Québec, vol XXXII (3):55-75.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

ISAQ

2002 Cartes 21 N/11, 21 N/12, 21 N/13, 21 N/14, 22 A/16, 22 B/12, 22 B/13, 22 B/15, 22 C/03, 22 C/07, 22 C/08, 22 C/09, 22 H/03, 22 G/01, 22 G/02, 22 H/03, 22 G/01. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992,. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ

1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE GASPÉ-OUEST

1982 Histoire et archéologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE MATANE

1982 Histoire et archéologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MARQUIS, R.

1994 « Caractérisation microscopique, origine géologique et provenance du chert taillé sur le site DcEd-1 à Rimouski ». In Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Paléo-Québec 22.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PINTAL, J.-Y.

2000a « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2002b « *De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.

PLOURDE, M.

1994 Étude de potentiel archéologique. Parc éolien de la Gaspésie, projet 996-200.
Rapport inédit remis au groupe Écotone.

RICHARD, P.J.H.

1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

ROBINSON, B. S.

1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning*, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS

1991 Carte 21C, 21D, 21N, 21M. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

TURGEON, L.

1994 « Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVIe au XVIII siècle », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIV, no. 3.

ANNEXE 1

**Sites archéologiques connus dans les unités de paysage régional Rimouski, Lac
Matapédia, Les Méchins et Mont-Louis/Gaspé**

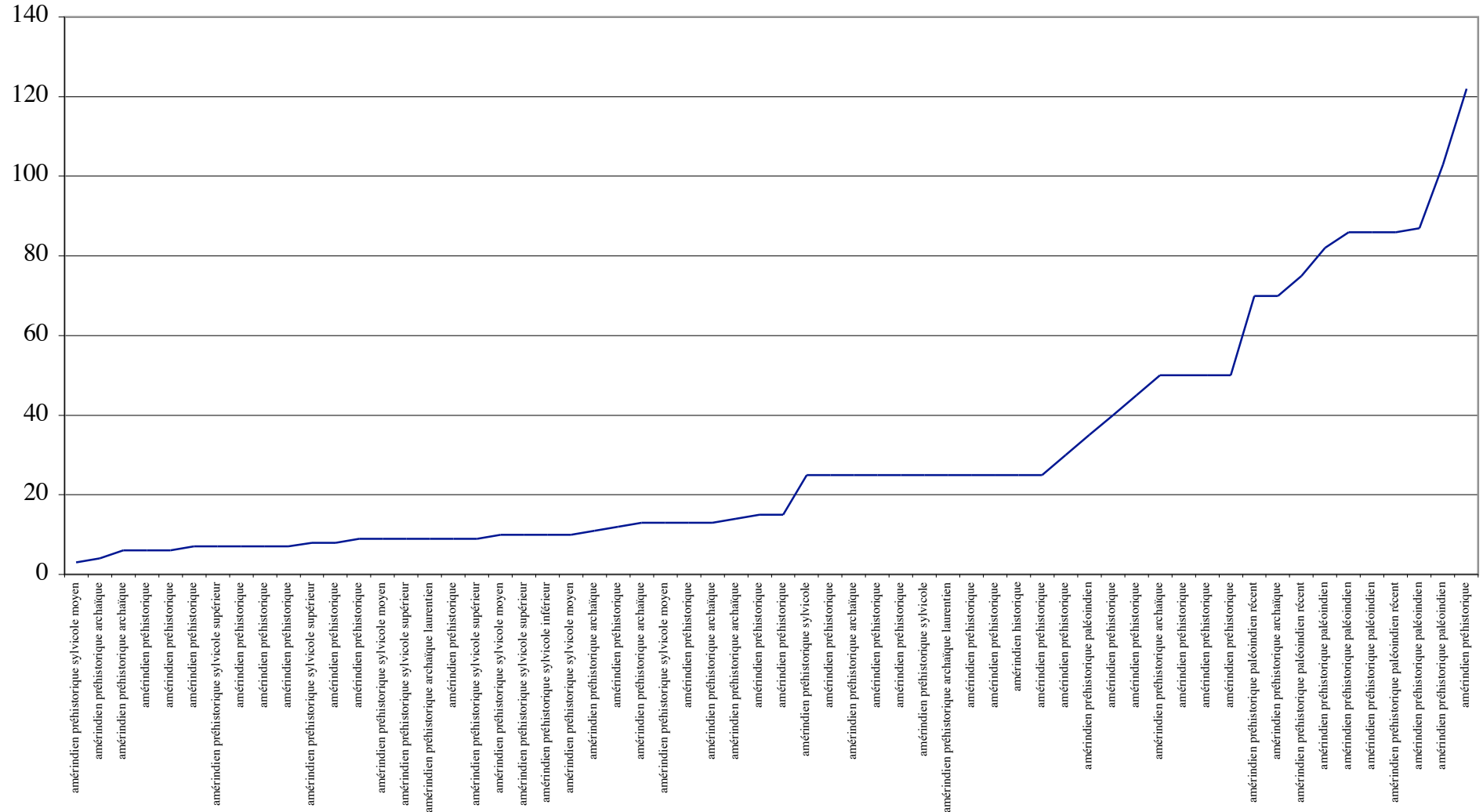
BORDEN	NOM DU SITE	CARTE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	MUNICIPALITÉ	UNITÉ DE PAYSAGE	IDENTITÉ CULTURELLE
CJk-01	Berceau de Kamouraska	21N/12	Kamouraska	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois
CJk-02	Kamouraska	21N/12	Kamouraska	Saint-Germain	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
CJk-02	Kamouraska	21N/12	Kamouraska	Saint-Germain	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CJk-03	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Saint-Germain	Rimouski	euro-québécois 1760-1799
CJk-01	Rivière Kamouraska 1	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	amérindien préhistorique
CJk-04	Poterie des Joubert	21N/12	Kamouraska	Saint-Denis	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CJk-05	Maison Casgrain Michaud	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
CJk-05	Maison Casgrain Michaud	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CJk-06	Cap à Galant	21N/12	Du Loup	Saint-Denis	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CJk-07	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CJk-08	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CJk-10	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Kamouraska	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CKh-02	Village de Whitworth	21N/11	Du Loup	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CKh-02	Village de Whitworth	21N/11	Du Loup	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
CKEi-01	Rivière Verte	21N/14	Du Loup	Saint-Antoine	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CKEi-02	Rivière Verte	21N/14	Du Loup	Saint-Antoine	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
CKEi-03	Rivière Verte	21N/14	Du Loup	Saint-Antoine	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CKEj-01	Saint-Patrice	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois
CKEj-02	Four	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	euro-québécois
CKEk-01	Rivière des Caps	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole
CKEk-02	La Forêt	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque laurentien
CKEk-03	Gagné	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique
CKEk-04	Darisse	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
CKEk-05	Rivière du Cap	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	amérindien préhistorique
CKEk-06	Chemin Royal	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1760-1799
CKEk-06	Chemin Royal	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CKEk-08	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CKEk-08	Kamouraska	21N/12	Du Loup	Saint-André	Rimouski	euro-québécois 1760-1799
CIEi-02	Cacouna 1	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-03	Cacouna 2	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-04	Cacouna 3	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-05	Cacouna 4	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-06	Cacouna 5	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	euro-québécois
CIEi-06	Cacouna 5	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-07	Cacouna 6	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-08	Cacouna 7	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-09	Cacouna 8	21N/14	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEi-10	Four à chaux	21N/14	Du Loup	Saint-Épiphane	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
CIEj-01	Viel	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
CIEj-02	Rivière-du-Loup	21N/13	Du Loup	Rivière-du-Loup	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque laurentien
CIEj-03	Cacouna 9	21N/13	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEj-04	Cacouna 10	21N/13	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEj-05	Cacouna 11	21N/13	Saint-Laurent	Cacouna	Rimouski	amérindien préhistorique
CIEj-07	Four à chaux	21N/13	Du Loup	Cacouna	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
CIEj-08	Four à rouir le lin	21N/13	Du Loup	Cacouna	Rimouski	euro-québécois
DaH-02	Rivière Trois-Pistoles	22C/03	Trois Pistoles	Notre-Dame-des-Neiges	Rimouski	amérindien préhistorique
DaH-03	Poste de pilotage	22C/03	Trois Pistoles	Notre-Dame-des-Neiges	Rimouski	amérindien préhistorique
DaEi-05	Fillon	22C/03	Trois Pistoles	L'Isle-Verte	Rimouski	amérindien préhistorique
DaEi-11	Rivière Verte	22C/03	Trois Pistoles	L'Isle-Verte	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
DaEi-12	Briqueterie Barbel	22C/03	Trois Pistoles	L'Isle-Verte	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
DaEi-13	Rivière des Vases	22C/03	Du Loup	L'Isle-Verte	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
DaEi-13	Rivière des Vases	22C/03	Du Loup	L'Isle-Verte	Rimouski	amérindien préhistorique
DaEi-14	Rivière des Vases	22C/03	Du Loup	L'Isle-Verte	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
DbEe-01	Cap-à-l'Original 7	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique
DbEf-01	Saint-Fabien-sur-Mer 1	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole moyen
DbEf-02	Saint-Fabien-sur-Mer 2	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
DbEf-03	Saint-Fabien-sur-Mer 3	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique
DbEf-04	Saint-Fabien-sur-Mer 4	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole supérieur
DbEf-05	Saint-Fabien-sur-Mer 5	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
DbEf-06	Four à chaux	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	euro-québécois
DcEb-01	Four à chaux de Saint-Anaclet-de-Lessard	22C/08	Mitis	Saint-Anaclet-de-Lessard	Lac Matapédia	euro-québécois 1800-1899
DcEc-01	Maison Lamontagne	22C/08	Rimouski	Rimouski-Est	Rimouski	euro-québécois 1760-1799
DcEc-01	Maison Lamontagne	22C/08	Rimouski	Rimouski-Est	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
DcEc-07	Cap-à-l'Original	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole moyen
DcEd-01	Rimouski	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien récent
DcEd-04	Rimouski 4	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique
DcEd-05	Rimouski	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien
DcEd-06	Rimouski	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien
DcEd-08	Four à chaux de l'Anse-au-Sable	22C/07	Rimouski	Rimouski	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
DcEe-01	Havre du Bic 1	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole inférieur
DcEe-02	Cap-à-l'Original 1	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole moyen
DcEe-03	Cap-à-l'Original 2	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
DcEe-03	Cap-à-l'Original 2	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole moyen
DcEe-04	Cap-à-l'Aigle 3	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique
DcEe-05	Cap-à-l'Aigle 4	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
DcEe-08	Anse à Doucet	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole supérieur
DcEe-09	Cap Enragé 1	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole supérieur
DcEe-10	Cap Enragé 2	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique
DcEe-11	Cap-à-l'Original 6	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole moyen
DcEe-12	Baie des Cochons	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
DcEe-13	Île du Massacre	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole supérieur
DcEe-14	Rivière du Sud-Ouest	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien
DcEe-15	Rivière du Sud-Ouest 2	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien
DcEe-16	Dumais	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
DcEe-16	Dumais	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
DcEe-16	Dumais	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien
DcEe-17	Cap à l'Original	22C/07	Rimouski	Le Bic	Rimouski	amérindien préhistorique
DcEf-03	Saint-Fabien-sur-Mer 6	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole supérieur
DcEf-04	Saint-Fabien-sur-Mer 7	22C/07	Rimouski	Saint-Fabien	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien
DdEa-01	Barrage Mitis-1	22C/09	Mitis	Price	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien récent
DdEa-01	Barrage Mitis-1	22C/09	Mitis	Price	Rimouski	amérindien préhistorique archaïque
DdEa-02	Rivière Mitis	22C/09	Mitis	Grand-Métis	Rimouski	amérindien préhistorique sylvicole
DdEa-03	Rivière Mitis	22C/09	Mitis	Price	Rimouski	amérindien préhistorique paléindien récent
DdEc-02	Phare de Pointe-au-Père	22C/09	Rimouski	Rimouski	Rimouski	euro-québécois 1800-1899
DdEc-02	Phare de Pointe-au-Père	22C/09	Rimouski	Rimouski	Rimouski	euro-québécois 1900-1950
DeDb-01	Petit-Gaspé 2	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois 1800-1899
DeDc-01	Haldimand	22A/16	Saint-Jean	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DeDc-02	Pointe Janvier	22A/16	York	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DeDc-03	Gravelly Brook	22A/16	Saint-Jean	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique

BORDEN	NOM DU SITE	CARTE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	MUNICIPALITÉ	UNITÉ DE PAYSAGE	IDENTITÉ CULTURELLE
DeV-01	Rivière Matane	22B/13	Matane	Saint-Jérôme-de-Matane	Les Méchins	amérindien préhistorique
DeV-02	Rivière Matane	22B/12	Matane	Saint-Jérôme-de-Matane	Les Méchins	amérindien préhistorique
DeEa-01	Pointe Mitis	22C/09	Mitis	Métis-sur-Mer	Rimouski	amérindien préhistorique
DeEa-02	Turriff's Bay	22C/09	Mitis	Métis-sur-Mer	Rimouski	amérindien préhistorique
DeEa-03	Anse du Petit Mitis	22C/09	Mitis	Métis-sur-Mer	Rimouski	amérindien préhistorique
DeEa-04	Turriff's Bay	22C/09	Mitis	Métis-sur-Mer	Rimouski	amérindien historique
DfDc-01	Pointe de Penouille	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois 1608-1759
DfDc-01	Pointe de Penouille	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois 1760-1799
DfDc-01	Pointe de Penouille	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois 1800-1899
DfDc-01	Pointe de Penouille	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois 1900-1950
DfDc-01	Pointe de Penouille	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien
DfDc-01	Pointe de Penouille	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique archaïque
DfDc-01	Pointe de Penouille	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-03	Lapointe	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique sylvicole
DfDc-03	Lapointe	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-04	Coffin	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois 1800-1899
DfDc-05	Rivière-au-Renard 1	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-06	Rivière-au-Renard 2	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-07	Plourde	22A/16	Renard	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien récent
DfDc-08	Rivière-au-Renard 4	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-09	Rivière-au-Renard 5	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique archaïque
DfDc-10	Rivière-au-Renard 6	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-11	Rivière-au-Renard	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-12	Beaudry	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DfDc-13	Rivière-au-Renard	22A/16	Dartmouth	Gaspé	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien
DfDr-01	Rivière des Grands-Méchins	22B/15	Matane	Les Méchins	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDh-01	Grande-Vallée 4	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DgDo-01	Des Monts	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Mont-Albert	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDo-02	De la Graisse	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDo-04	Sainte-Anne-des-Monts	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique paléoindien récent
DgDo-04	Sainte-Anne-des-Monts	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique sylvicole supérieur
DgDo-05	Les Tourelles	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDo-06	Saint-Joachim-de-Tourelle	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique archaïque
DgDo-07	Mont Albert 1	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique archaïque
DgDo-08	Mont Albert 2	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique paléoindien
DgDo-09	Ruisseau à Patate	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDo-10	Grande Tourelle	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDo-11	Petite rivière Sainte-Anne 1	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDo-12	Petite rivière Sainte-Anne 2	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDo-13	Ruisseau à la Chute	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique paléoindien récent
DgDp-01	Ruisseau Gagnon	22G/02	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDp-02	Ruisseau du Moulin	22G/02	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique sylvicole
DgDp-03	Rivière Sainte-Anne	22G/02	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDp-04	Sainte-Anne-des-Monts	22G/02	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDp-05	Sainte-Anne-des-Monts	22G/02	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDq-01	Cap-Chat 1	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	euro-québécois 1800-1899
DgDq-01	Cap-Chat 1	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	amérindien préhistorique sylvicole moyen
DgDq-02	Cap-Chat 2	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDq-03	Cap-Chat 3	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDq-04	Cap-Chat 4	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDq-05	Capucins	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDq-06	Ruisseau du Petit Capucin	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDq-07	Cap-Chat 5	22G/02	Cap-Chat	Cap-Chat	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDr-01	Les Méchins	22G/02	Cap-Chat	Les Méchins	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDr-02	Cap des Méchins	22G/02	Cap-Chat	Les Méchins	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDr-03	Ouellet	22G/02	Cap-Chat	Les Méchins	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDr-04	Anse des Méchins	22G/02	Cap-Chat	Les Méchins	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDr-05	Les Méchins 2	22G/02	Cap-Chat	Les Méchins	Les Méchins	amérindien préhistorique
DgDr-06	Les Méchins	22G/02	Cap-Chat	Les Méchins	Les Méchins	amérindien préhistorique
DhDg-01	Grande-Vallée 1	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDg-02	Grande-Vallée 2	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien récent
DhDg-03	Grande-Vallée 3	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDg-04	Grande-Vallée 5	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDg-05	Grande-Vallée 6	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDg-06	Grande-Vallée 7	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDg-07	Anse à Mercier	22H/03	Madeleine	Grande-Vallée	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien récent
DhDi-01	Rivière Manche d'Épée	22H/03	Madeleine	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDm-01	La Martre	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois 1800-1899
DhDm-01	La Martre	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien récent
DhDm-01	La Martre	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique archaïque
DhDm-02	Henley	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Marsoui	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDm-03	Paquet	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Marsoui	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique archaïque
DhDm-04	Marsoui 1	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Marsoui	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique archaïque
DhDm-05	Marsoui 2	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Marsoui	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDn-01	Cap-au-Renard	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique archaïque
DhDn-01	Cap-au-Renard	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien récent
DhDn-02	Du Ruisseau	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique archaïque
DhDn-03	Cap-au-Renard 2	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDn-04	Ruisseau-Castor	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDn-05	Cap-au-Renard	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDn-06	Cap-au-Renard	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	euro-québécois
DhDn-06	Cap-au-Renard	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDn-07	Cap-au-Renard	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDn-08	Carrière du Suroit	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien récent
DhDn-09	Paul Roger Caron	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique paléoindien récent
DhDn-10	La Montagne-Bleu	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	La Martre	Mont-Louis/Gaspé	amérindien préhistorique
DhDo-01	Ruisseau Castor	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique
DhDo-02	Petite-Tourelle 2	22G/01	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	amérindien préhistorique archaïque
DhDo-03	Épave de Tourelle	22G/01	Saint-Laurent	Sainte-Anne-des-Monts	Les Méchins	euro-québécois 1760-1799

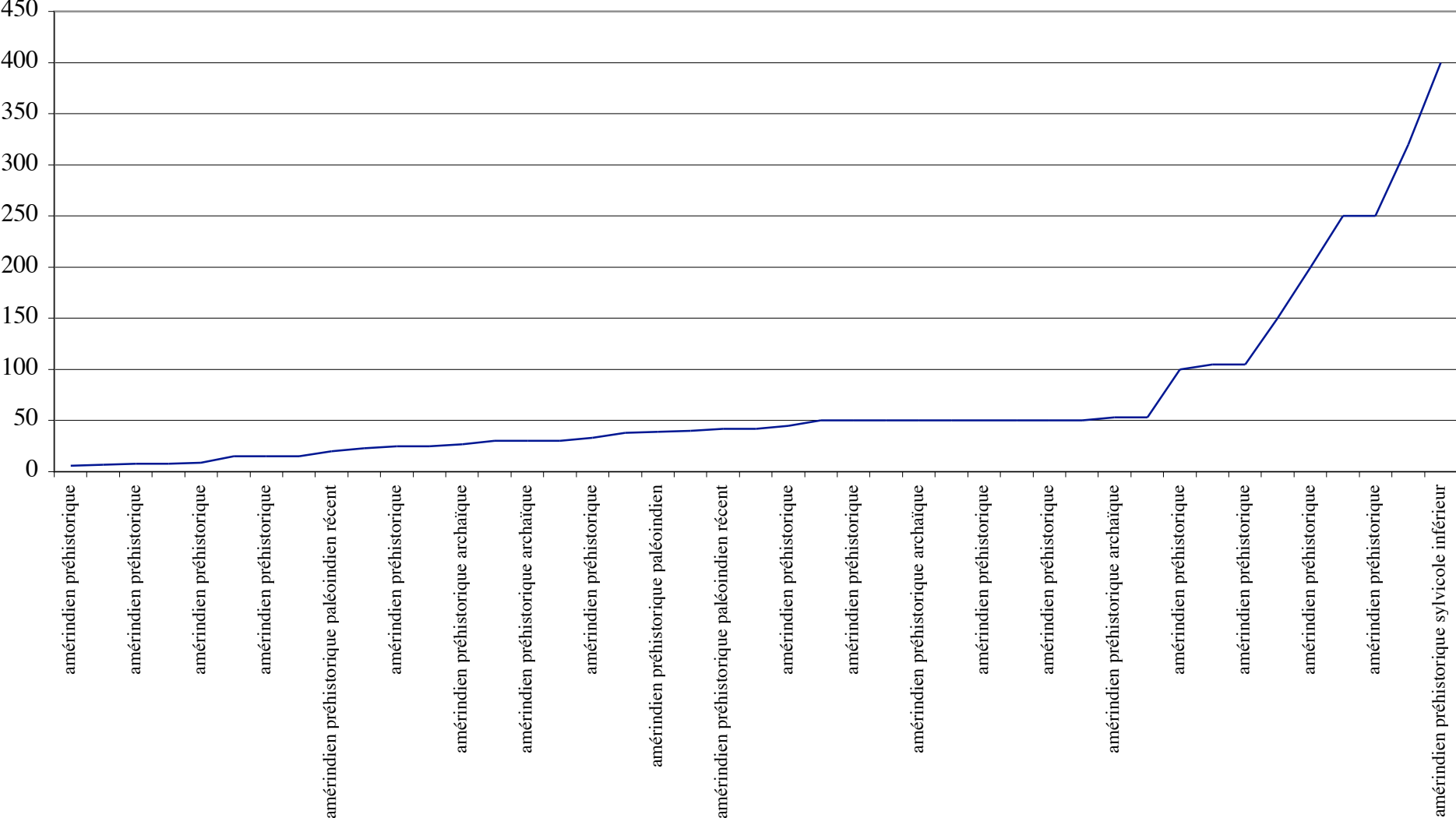
FONCTION DU SITE	LATITUDE	LONGITUDE	ALTITUDE MER (m)	DISTANCE FLEUVE (m)	DISTANCE EAU DOUCE (m)	SOL
domestique	473439	694959	25	1000	100	5A
	473639	694600	25	750	800	5A
	473639	694600	25	750	800	5A
	473631	694655	25	750	350	5A
	473326	695041	15	2200	5	5A
artisanale : potier	473039	695555	25	1200	5	5A
	473355	695202	25	250	1000	5A
	473355	695202	25	250	1000	5A
	473434	695029	25	1000	150	5A
	473437	695012	25	1100	60	5A
	473444	695005	25	900	150	5A
	473400	695205	25	100	1000	5A
domestique	474239	691712	25	25500	10	1A
domestique	474239	691712	25	25500	10	1A
technologique : moulin, à farine, à bois	474728	692633	130	11000	20	1A
technologique : moulin, à farine, à bois	474715	692619	125	12000	20	3
agricole	474702	692624	125	11000	5	5S
pêche-trappe	474839	693500	25	100	200	5A
technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	474836	693506	25	120	100	5A
	474322	694033	25	40	750	6
	474329	694020	9	200	500	5A
	474313	694026	25	400	500	6
	474020	694434	4	10	1250	R
	474326	694035	9	40	700	R
	474258	694100	50	200	250	R
	474258	694100	50	200	250	R
	474000	694241	25	300	200	5A
	474000	694241	25	300	200	5A
	475640	692951	50	650	1500	R
	475640	692954	50	700	1600	R
	475702	692947	6	10	1500	R
	475702	692946	6	10	1400	R
	475657	692931	7	180	1000	R
	475657	692931	7	180	1000	R
	475700	692928	7	10	900	R
	475657	692930	8	10	900	R
	475659	692926	7	10	900	R
artisanale : atelier de taille, four	475219	692100	400	13000	500	1A
	475044	693205	50	1200	90	5A
	475012	693300	25	500	1000	5A
	475636	693001	12	500	100	R
	475635	693003	13	500	90	R
	475618	693048	40	200	1100	5A
artisanale : atelier de taille, four	475506	693025	25	60	1000	6
artisanale : atelier de taille, four	475332	693150	100	200	900	6
	480615	691307	30	100	1000	6
	480518	691526	15	250	800	5A
	480124	691952	45	900	20	5A
	480041	692043	6	750	250	5A
technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	480021	692112	25	1500	450	5A
domestique	480007	692432	25	200	150	5A
domestique	480007	692432	25	200	150	5A
	480055	692330	25	300	5	R
	481941	684550	156	3750	5	8A
halte, lieu de surveillance	481954	685101	9	100	200	6
	481943	685052	13	130	200	6
halte, lieu de surveillance	481957	685100	25	110	220	6
chasse	481959	685106	9	60	300	6
	481958	685056	11	170	10	6
	481924	685117	25	100	750	6
technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	482607	681906	400	14000	130	R
domestique	482903	682943	25	10	500	7
domestique	482903	682943	25	10	500	7
	482154	684800	3	10	60	R
	482529	683155	86	2500	1000	5S
	482527	683050	122	3000	1500	5S
	482534	683212	86	2000	1000	5S/2BD
	482537	683222	86	1800	750	5S/2BD
technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	482500	683713	25	20	1700	6
halte, lieu de surveillance	482150	684412	10	100	100	6
chasse-pêche	482139	684758	10	50	50	6
pêche-trappe	482155	684809	13	20	80	5A
halte, lieu de surveillance	482155	684809	13	20	80	5A
chasse	482204	684812	50	30	100	R
halte, lieu de surveillance	482120	684751	14	60	80	5A
halte, lieu de surveillance	482146	684539	8	10	50	R
halte, lieu de surveillance	482207	684623	10	40	100	R
chasse-pêche	482201	684558	9	20	50	6
	482153	684851	10	60	150	R
halte, lieu de surveillance	482122	684619	25	500	150	6
halte, lieu de surveillance	482235	684346	7	20	500	R
halte, lieu de surveillance	482002	684715	87	2000	400	5A
	482052	684636	103	750	100	R
	482006	684643	82	2500	100	5S
	482006	684643	82	2500	100	5S
	482006	684643	82	2500	100	5S
	482155	684850	7	180	200	R
chasse	482015	685000	9	20	1000	6
	482008	685004	35	180	800	6
	483608	680830	70	3300	200	5S
	483608	680830	70	3300	200	5S
	483718	680755	25	40	10	6
	483618	680821	75	2960	80	5S
domestique, navale et portuaire	483103000	682808000	25	30	400	6
domestique, navale et portuaire	483103000	682808000	25	30	400	6
domestique	484816	641509	100	50	350	1A
halte, lieu de surveillance	484726	642309	8	40	40	5S
	484938	642842	50	80	90	5S
	484602	642746	50	2000	10	5S

FONCTION DU SITE	LATITUDE	LONGITUDE	ALTTUDE MER (m)	DISTANCE FLEUVE (m)	DISTANCE EAU DOUCE (m)	SOL
	484710	673236	17	5600	20	3
	484408	673055	30	11500	200	2BE
	484032	680221	25	5	1800	6
	484016	680028	25	5	1240	6
	484021	680150	25	5	1040	6
	484019	680004	25	5	1500	6
domestique; pêche-trappe; artisanale : atelier de taille, four	485108	642556	50	120	1800	6
domestique; pêche-trappe; artisanale : atelier de taille, four	485108	642556	50	120	1800	6
domestique; pêche-trappe; artisanale : atelier de taille, four	485108	642556	50	120	1800	6
domestique; pêche-trappe; artisanale : atelier de taille, four	485108	642556	50	120	1800	6
domestique; pêche-trappe; artisanale : atelier de taille, four	485108	642556	50	120	1800	6
domestique; pêche-trappe; artisanale : atelier de taille, four	485108	642556	50	120	1800	6
domestique; pêche-trappe; artisanale : atelier de taille, four	485108	642556	50	120	1800	6
	485124	642458	25	10	600	5S
	485124	642458	25	10	600	5S
	485207	642243	400	2000	130	1A
	485923	642437	38	1500	100	3
	485916	642450	50	1800	80	3
pêche-trappe	485949	642415	40	700	100	2B
pêche-trappe	485944	642429	250	1200	100	2B
pêche-trappe	485943	642434	250	1300	100	2B
halte, lieu de surveillance	485907	642505	100	2200	80	3
	485942	642245	25	20	1200	5S
	485154	642815	8	60	40	3
	485923	642415	39	1200	350	3
	485955	665805	150	900	180	5S
	490939	651101	200	7600	60	3
	490635	663051	50	250	750	2BD
	490705	662920	45	1500	550	2BD
domestique	490738	662740	45	1000	1000	1AR
domestique	490738	662740	45	1000	1000	1AR
	490926	662455	50	200	100	R
domestique, artisanale : atelier de taille, four	490910	662451	45	450	30	2BD
domestique	490746	662656	45	1250	60	1AR
domestique	490810	662650	45	500	130	6
	490844	662510	50	300	10	1A
	490858	662600	75	100	60	1AR
	490710	662910	50	900	900	5S
	490708	662952	50	500	1400	6
halte, lieu de surveillance	490945	662320	50	120	100	1AR
	490610	663650	75	1500	500	8AR
	490658	663422	38	500	120	1A
	490710	663025	12	120	20	3
	490708	663258	42	1000	120	5S
	490711	663257	32	900	130	5S
chasse	490549	664057	65	10	30	8AR
chasse	490549	664057	65	10	30	8AR
	490522	664235	40	300	750	6
	490536	664206	30	80	150	6
	490506	664345	50	750	500	6
	490247	664845	45	700	1200	6
	490311	664827	5	100	80	6
	490554	664054	25	30	30	6
	490100	665614	1	500	750	6
	490056	665619	30	500	800	6
	490111	665558	5	160	150	6
halte, lieu de surveillance	490010	665714	45	750	800	5S
	490008	665828	15	100	70	3
	490059	665450	250	1200	450	8A
	491235	650806	7	1750	10	3
artisanale : atelier de taille, four, domestique	491227	650821	20	2000	20	3
artisanale : atelier de taille, four	491202	650851	30	3000	100	3
halte, lieu de surveillance	491329	650815	6	60	800	5S
	491202	650905	15	3000	100	3
	491212	650914	15	2700	50	3
halte, lieu de surveillance	491332	650612	15	120	60	5S
	491504	652608	50	50	20	8AR
artisanale : atelier de taille, four; domestique; chasse	491216	661007	42	50	20	3
artisanale : atelier de taille, four; domestique; chasse	491216	661007	42	50	20	3
artisanale : atelier de taille, four; domestique; chasse	491216	661007	42	50	20	3
	491255	660350	50	130	120	5S
	491300	660359	50	70	10	6
domestique	491255	660353	30	90	20	5S
artisanale : atelier de taille, four	491253	660427	30	70	120	R
halte, lieu de surveillance	491144	661410	53	90	750	1AR
halte, lieu de surveillance	491144	661410	53	90	750	1AR
artisanale : atelier de taille, four, domestique	491148	661323	27	120	90	2B
	491129	661337	150	500	40	8E
	491034	661940	45	70	20	8E
	491150	661318	9	30	80	8AR
	491132	661459	23	60	10	1AR
	491132	661459	23	60	10	1AR
	491130	661501	33	80	10	1AR
artisanale : atelier de taille, four	491048	661236	320	2130	450	1AR
artisanale : atelier de taille, four	491034	661220	105	2500	10	1A
artisanale : atelier de taille, four	491034	661210	105	2800	10	1A
	491019	662005	53	70	30	6
domestique	491006	662132	45	80	50	6
navale et portuaire	491024	662056	25	5	100	6

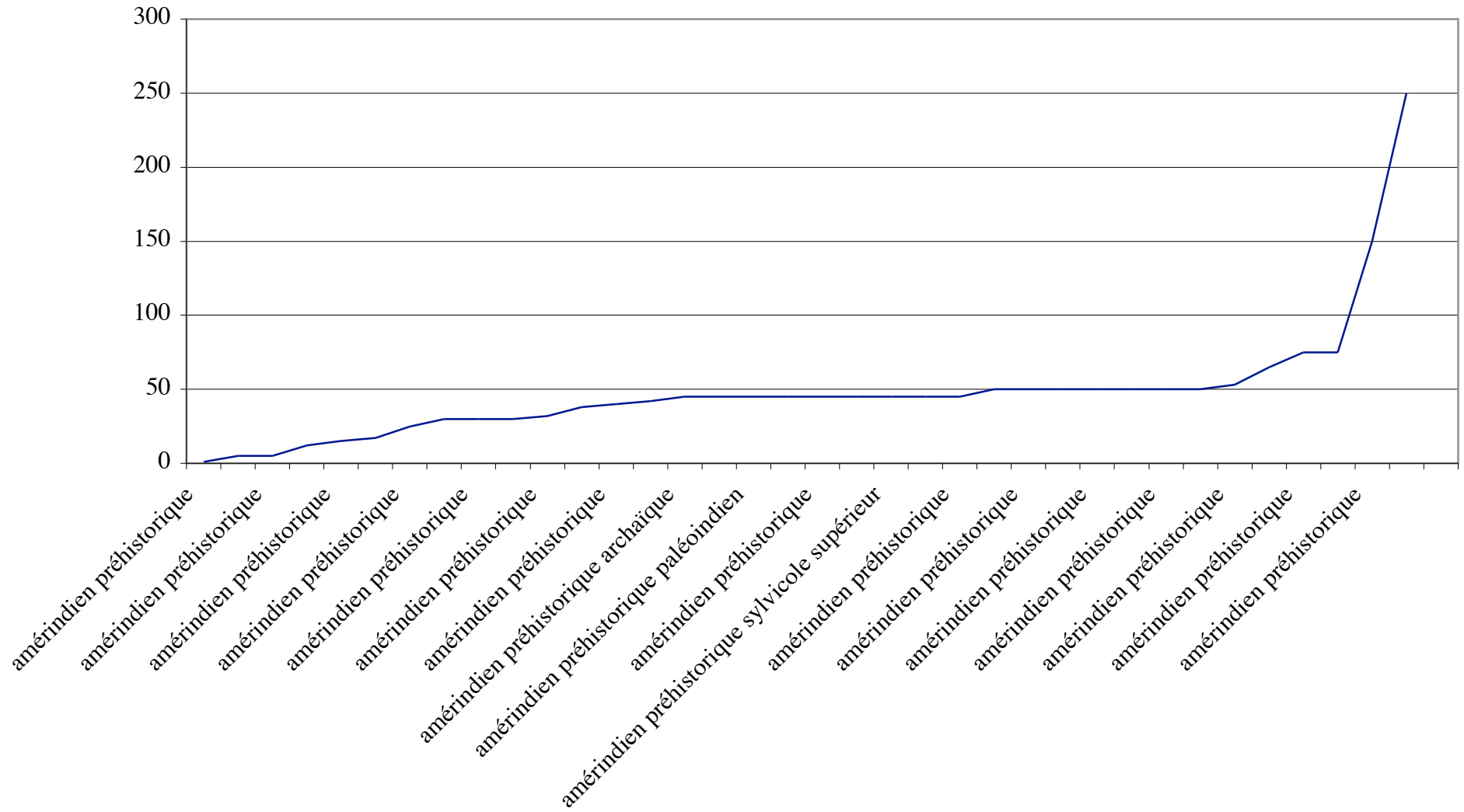
ALTITUDE MER (m) Unité de paysage Rimouski

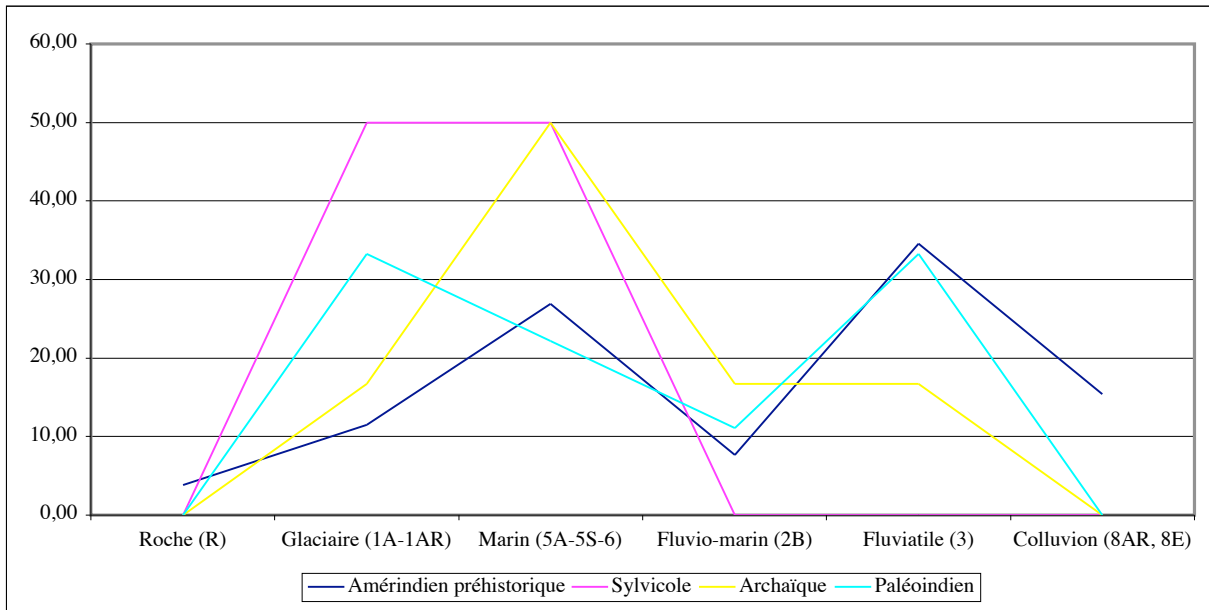


ALTITUDE MER (m)
Unité de paysage Mont-Louis/Gaspé

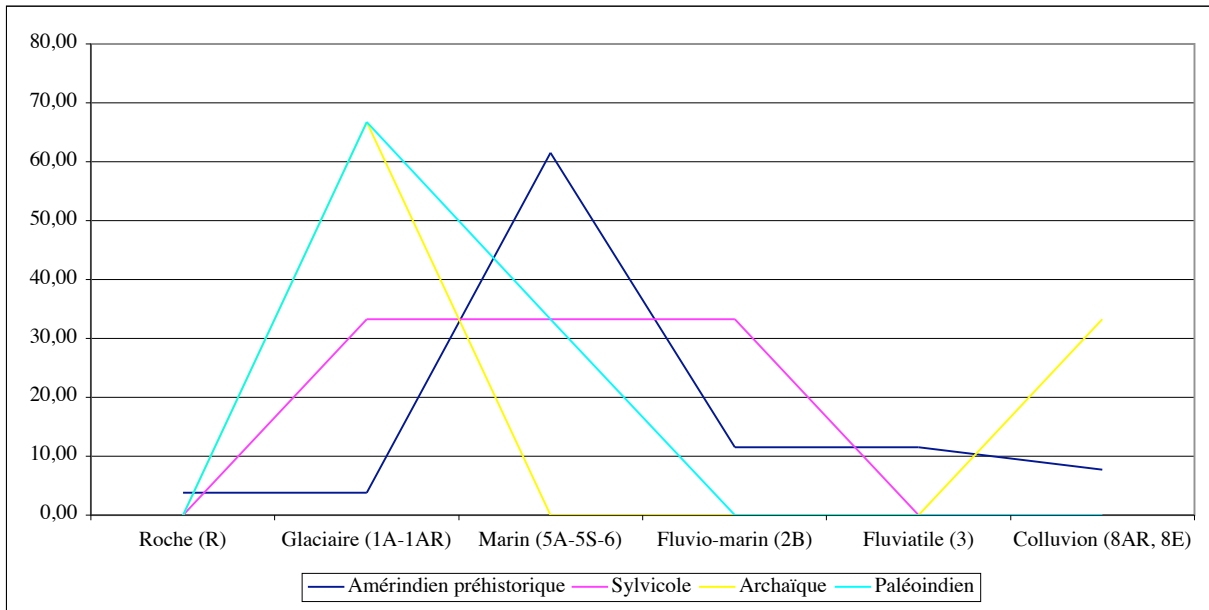


ALTITUDE MER (m)
Unité de paysage Les Méchins

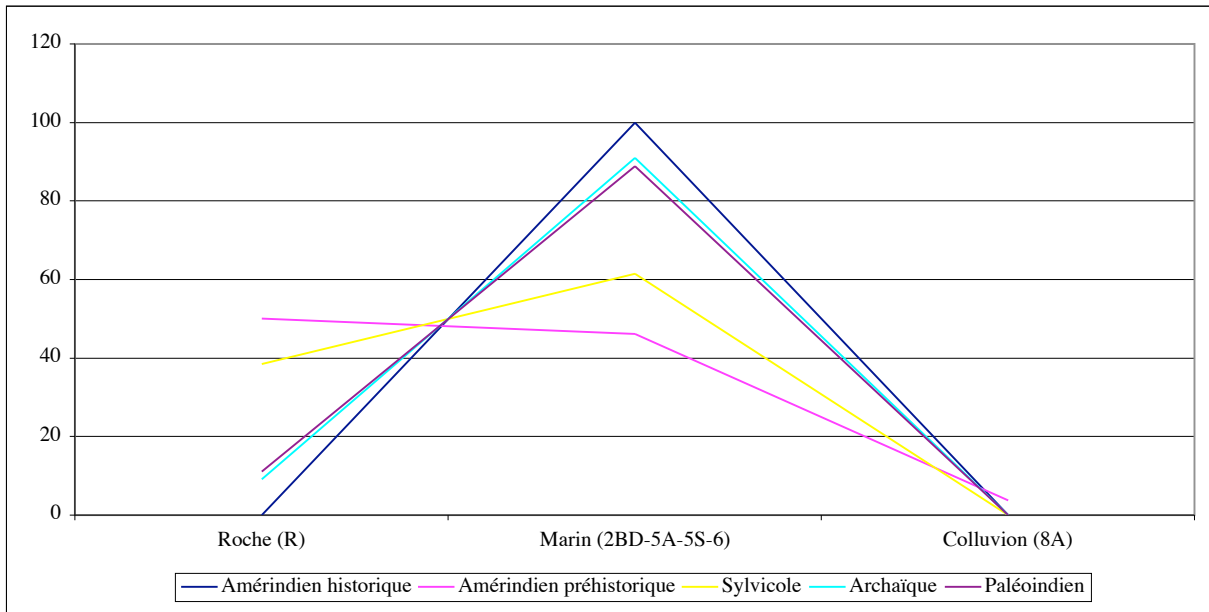




Sites/dépôts meubles dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé



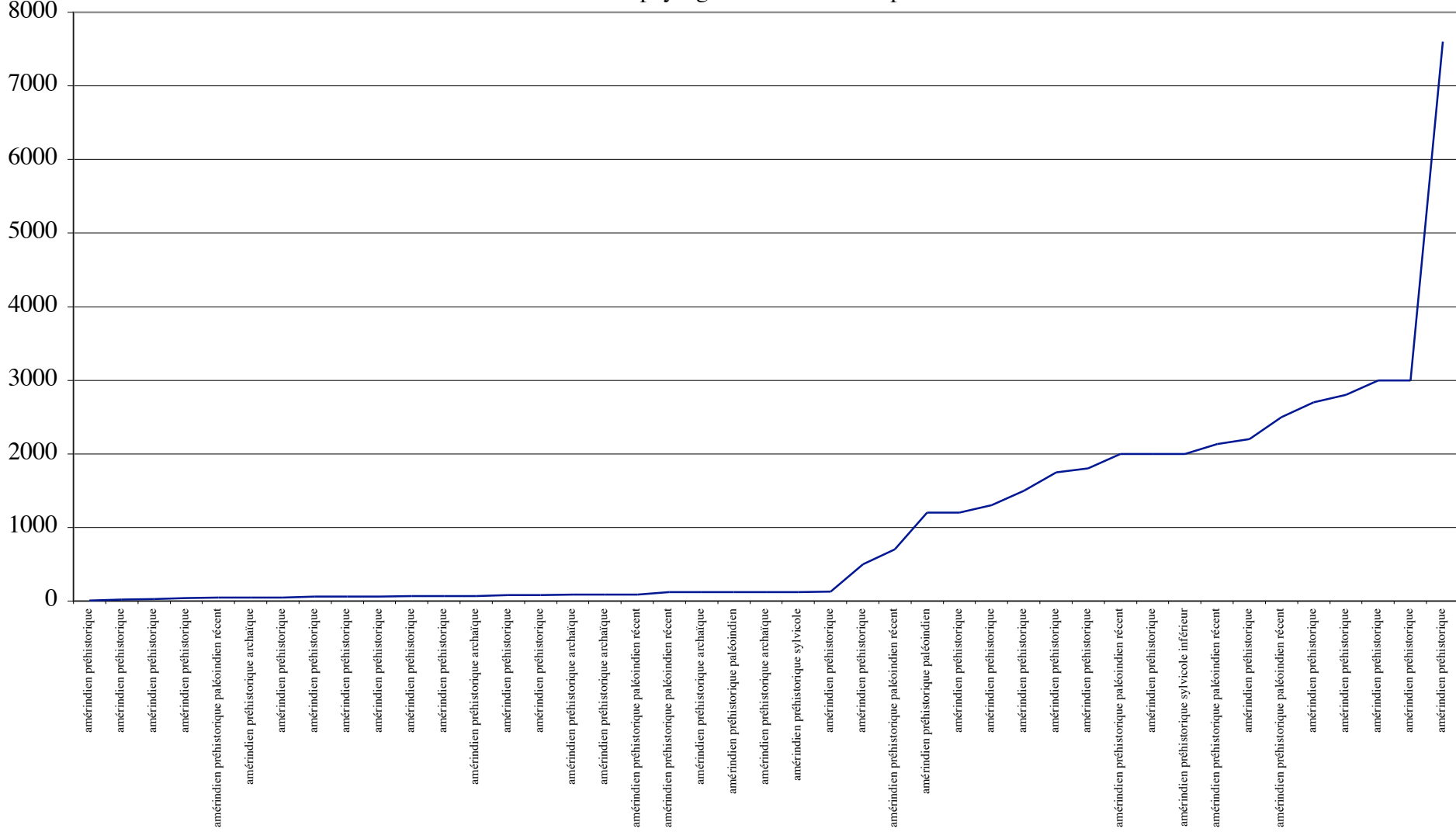
Sites/dépôts meubles dans l'unité de paysage Les Méchins



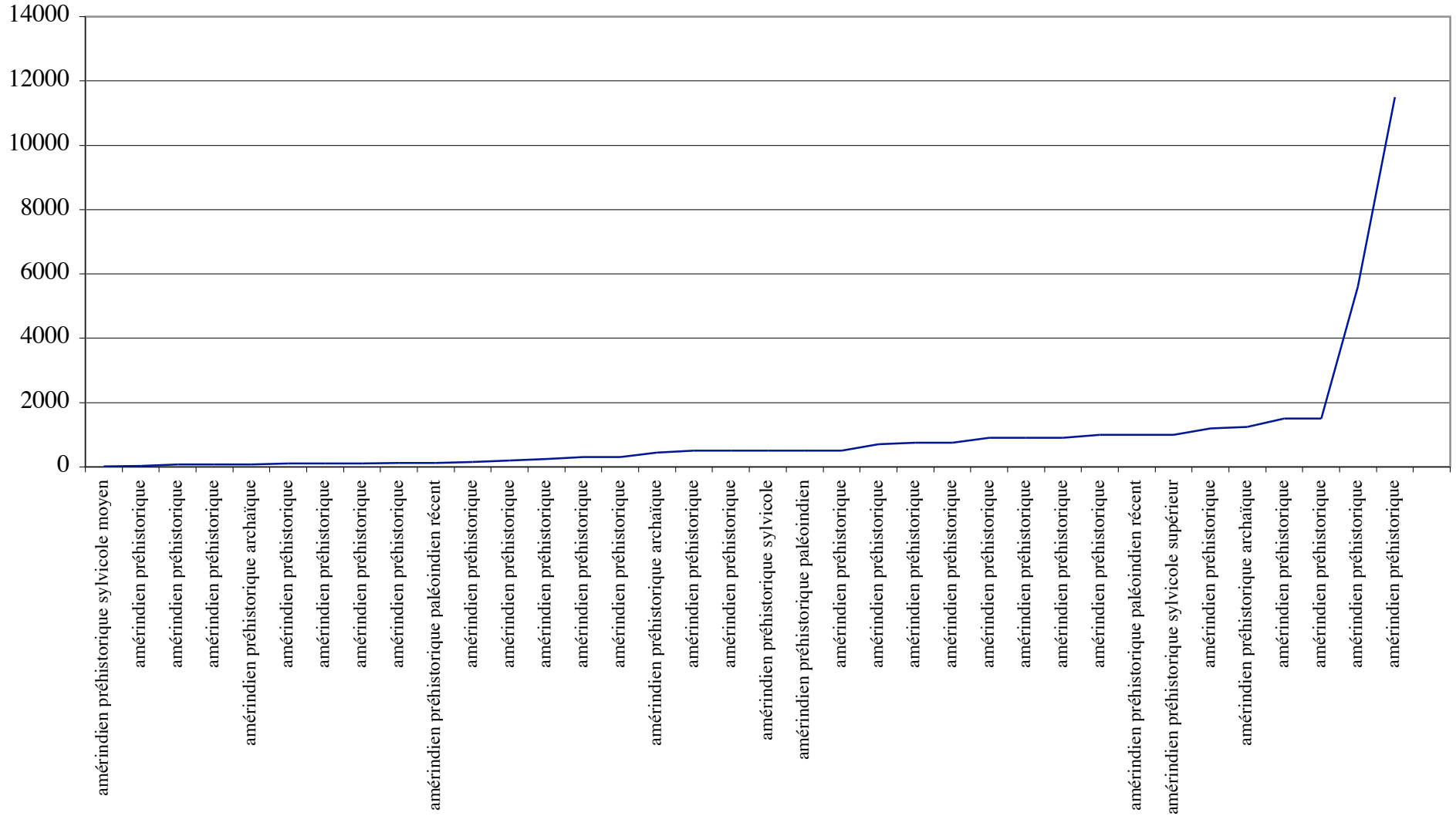
Sites/dépôts meubles dans l'unité de paysage Rimouski

DISTANCE FLEUVE (m)

Unité de paysage Mont-Louis/Gaspé



DISTANCE FLEUVE (m)
Unité de paysage Les Méchins



DISTANCE FLEUVE (m)
Unité de paysage Rimouski

